Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

CONSEILS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

NOM DU CONSEIL RÉGIONAL: CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

RÉGION: 06 & 13

TÉLÉCOPIEUR: (514) 286-5669

CODE: 1466-5095

Année financière terminée le 31 mars 19 91

Formule autorisée et prescrite par ordre du Ministre de la Santé et des Services sociaux, aux fins du règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux (Art. 7) adopté en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

AS-475 (rev 90-01)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Année financière terminée
le 31 mars 19 91

Révisée: 90-02 0 1 0

LISTE DES RÈGLEMENTS ADOPTÉS EN VERTU DE LA LOI SUR LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

1. Règlement d'application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

2. Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres supérieurs et intermédiaires des conseils régionaux, des établissements publics et des établissements privés visés aux articles 176 et 177 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

3. Règlement sur les conditions de travail des pharmaciens exerçant dans les centres d'accueil publics ou privés conventionnés et dans les centres locaux de services communautaires.

4. Règlement sur les constructions d'immeubles des établissements, des conseils régionaux et de la Corporation d'hébergement du Québec.

5. Règlement sur la délivrance et le renouvellement du permis d'un établissement

6. Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux.

7. Règlement sur les locations d'immeubles des établissements publics, des conseils régionaux et de la Corporation d'hébergement du Québec.

8. Règlement sur la nomination et la rémunération des directeurs des services professionnels et des chefs de département de santé communautaire dans les centres hospitaliers.

9. Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements.

10. Ordonnance établissant la procédure pour l'élection des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux de la région 10-A.

11. Règlement sur la procédure d'élection et de nomination des membres des conseils d'administration des conseils de la santé et des services sociaux.

12. Règlement sur la procédure pour l'élection des membres du conseil d'administration du conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James par le conseil consultatif du personnel clinique et le personnel non clinique.

13. Règlement établissant la procédure pour l'élection et la nomination des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux.

14. Règlement sur la rémunération des directeurs généraux et des cadres supérieurs et intermédiaires des conseils régionaux, des établissements publics et des établissements privés visés dans les articles 176 et 177 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

15. Règlement sur la rémunération des membres des conseils d'administration des conseils de la santé et des services sociaux.

16. Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux directeurs généraux des conseils régionaux et des établissements publics

(Pour avoir des références sur ces règlements, le conseil régional consulte le manuel de gestion financière, vol. 1 chap. 00, p.06).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN GÉNÉRAL

Première partie
Généralités

Deuxième partie
États financiers et données opérationnelles

Troisième partie
Fonds d'exploitation: renseignements complémentaires

Quatrième partie
Fonds des activités régionalisées: renseignements complémentaires

Cinquième partie
Fonds affectés: renseignements complémentaires

Sixième partie
Renseignements complémentaires aux fins du partage fédéral-provincial

Septième partie
Rémunération des cadres (annexe B)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN DÉTAILLÉ

	Page	Révisée
Présentation		
Page couverture		
Page titre	010	89-02
Liste des règlements adoptés en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux	020	91-02
Plan général	030	90-02
Introduction	050	89-02
Généralités	060	..
Principales conventions comptables	070	91-02
Première partie — Généralités		
Déclaration du conseil régional	100	89-02
Résolution du conseil d'administration	101	..
Rapport du président du conseil d'administration	110	..
Questionnaire au président du conseil d'administration	111	91-02
Commentaires relatifs au questionnaire au président du conseil d'administration	112	89-02
Rapport du vérificateur externe	120	90-02
Annexe au rapport du vérificateur externe	121	89-02
Questionnaire à remplir par le vérificateur externe	122	91-02
Commentaires relatifs au questionnaire à remplir par le vérificateur externe	123	89-02
Deuxième partie — Etats financiers et données opérationnelles		
Résultats:		
Fonds d'exploitation	200	91-02
Fonds des activités régionalisées	201	..
Ventilation de l'excédent — fonds combinés:		
Fonds d'exploitation-activités accessoires		
Fonds des activités régionalisées	210	..

PLAN DÉTAILLÉ (suite)

Soldes des fonds — fonds combinés:		
Fonds d'exploitation		
Fonds d'immobilisations		
Fonds des activités régionalisées	250	91-02
Bilan — fonds combinés:		
Fonds d'exploitation		
Fonds des activités régionalisées		..
Fonds d'immobilisations	260	
Bilan — fonds affectés	262 à 264	
Données opérationnelles	265	..
Notes aux états financiers	270	
Précisions aux états financiers	290	
Troisième partie — Fonds d'exploitation: Renseignements complémentaires		
Activités principales:		
Détail des revenus	300	..
Dépenses par centre d'activités et par categorie	310	..
Activités accessoires:		
Résultats par centre d'activités	320	..
Ventilation des charges:		
Frais de déplacement, de séjour, d'inscription et charges extraordinaires	349	..
Précisions aux renseignements complémentaires - partie 3	390	89-02
Quatrième partie — Fonds des activités régionalisées: Renseignements complémentaires		
Résultats par centre d'activités	400-401	90-02
Solde de fonds par centre d'activités	410-411	91-02
Précisions aux renseignements complémentaires - partie 4	490	89-02

PLAN DÉTAILLÉ (suite)

	Page	Révisée
Cinquième partie — Fonds affectés: Renseignements complémentaires		
Fonds affectés combinés - bilan:		
Fonds des immobilisations et équipements des établissements		
Fonds des locations d'espaces	511	91-02
Fonds affectés combinés - bilan:		
Fonds des services ambulanciers		
Fonds des services en C.L.S.C.		
Fonds expérience de travail	512	..
Fonds affectés combinés — bilan:		
Fonds santé communautaire		
Fonds de désengorgement des urgences		
Fonds des médecins en régions éloignées	513	..
Autres fonds affectés — bilan	514	..
Fonds affectés combinés — analyse de la provenance et de l'utilisation des fonds:		
Fonds des immobilisations et équipements des établissements		
Fonds des locations d'espaces	521	..
Fonds affecte des services en C.L.S.C.:		
Analyse de la provenance et de l'utilisation du fonds par composante	522	..
Fonds affectés combinés — analyse de la provenance et de l'utilisation des fonds:		
Fonds des services ambulanciers		
Fonds expérience de travail		
Fonds santé communautaire		
Fonds de désengorgement des urgences		
Fonds des médecins en régions éloignées	523	..

PLAN DÉTAILLÉ (suite)

	Page	Révisée
Autres fonds affectés — analyse de la provenance et de l'utilisation des fonds	524	91-02
Immobilisations et équipements des C.H. - liste des contributions aux projets d'immobilisations inférieurs à 1,000,000$	531	89-02
Immobilisations et équipements des C.H.: - liste des contributions aux projets autorisés d'équipement	532	"
Immobilisations des C.L.S.C., C.A.H. C.A.R. et C.S.S. - liste des contributions aux projets inférieurs à 250.000$	533	"
Équipements des C.L.S.C., C.A.H., C.A.R. et C.S.S. - renseignements additionnels	534	"
Fonds des locations d'espaces - renseignements additionnels	535	"
Fonds des services en C.L.S.C. (services à domicile) - renseignements additionnels	536	"
Fonds des services en C.L.S.C. (autres composantes) - renseignements additionnels	537	90-02
Fonds des services ambulanciers - renseignements additionnels sur les salaires	539	90-02
Précisions aux renseignements complémentaires — partie 5	590	"
Sixième partie — Renseignements complémentaires aux fins du partage fédéral-provincial	600	91-02
Précisions aux renseignements complémentaires — partie 6	690	89-02
Septième partie — Rémunération des cadres (annexe B)	700	90-02

INTRODUCTION

Le formulaire AS-475 constitue le rapport financier annuel requis du conseil régional en vertu de l'article 41 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. (L.R.Q. S-5). et dont le contenu est décrit à l'article 7 du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux considère le rapport financier annuel (AS-475) comme celui devant être produit en vertu de l'article 83 de la Loi de l'administration financière (L.R.Q. 1977. chap. A-6).

L'objectif poursuivi par le Ministère. par le présent rapport. est d'obtenir une présentation uniforme des données sur la situation financière du conseil régional et sur le résultat de ses opérations. Il est donc important. avant de remplir le rapport AS-475. de prendre connaissance et de se familiariser avec les définitions et les explications inscrites au verso des pages du formulaire.

À moins de directives contraires,les données doivent être reportées selon le plan décrit dans le Manuel de gestion financière des conseils régionaux de la santé et des services sociaux.

GÉNÉRALITÉS

PLAN COMPTABLE

Compte tenu des instructions publiées dans le Manuel de gestion financière, le conseil régional est censé avoir pris des mesures pour fournir les renseignements demandés dans le présent formulaire.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Les notes aux états financiers s'inscrivent à la page 270 et touchent les différentes parties du rapport.

PRÉCISIONS AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

À la fin des parties 2 à 6 du rapport, les pages "Précisions aux états financiers" et "Précisions aux renseignements complémentaires" recueillent les informations détaillées concernant la partie en question.

ÉLEMENT PAR LIGNE

Toutes les lignes des pages sont numérotées; le conseil régional inscrit un seul élément par ligne, et dans les cas où l'espace est insuffisant, il utilise les pages "Précisions aux états financiers" ou "Précisions aux renseignements complémentaires", à la fin de chacune des parties du rapport.

LIBELLÉ DE CHACUNE DES LIGNES

Le libellé de chacune des lignes ne doit en aucun temps être modifié. Toute particularité doit être inscrite sur les lignes intitulées "autres (préciser)."

LIGNE "AUTRES (préciser)"

Ces lignes doivent comporter tous les détails permettant d'avoir une compréhension pertinente de l'information. Si l'espace est insuffisant, le conseil régional complète les explications aux pages "Précisions aux états financiers" ou "Précisions aux renseignements complémentaires", à la fin de chacune des parties du rapport.

CONCORDANCES

Les concordances indiquées aux verso ou aux recto des pages de ce formulaire sont fournies dans le but de permettre à l'établissement de vérifier le report des montants figurant dans le formulaire AS-475, afin d'éviter des erreurs dans la présentation du formulaire, ce qui entraine des délais dans l'analyse et le traitement des données.

Signification des abréviations: "P " - page; "L." - ligne "C " - colonne.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ADOPTÉES PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX POUR LES CONSEILS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

AVERTISSEMENT

Les personnes chargées de préparer le rapport financier annuel des conseils régionaux trouveront ci-dessous un relevé des principales conventions comptables adoptées par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Rappelons que, selon le Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés, on doit fournir comme partie intégrante des états financiers une description claire et succincte des conventions comptables ayant un effet important sur ces états et que le vérificateur doit y faire référence dans son opinion sur les états financiers. Par conséquent, ces conventions, qui sont le reflet de l'application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et de ses règlements doivent, si elles ont un effet important sur les états financiers, être énoncées intégralement à la page 270.

DESCRIPTION DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Comptabilité d'exercice

La comptabilité d'exercice est utilisée tant pour l'information financière (monétaire) que statistique (données opérationnelles). Cependant, cette convention comporte les exceptions suivantes:

- Aucun passif n'est inscrit au 31 mars à titre de vacances ou de congés de maladie. Il en est de même pour les heures accumulées correspondantes.

- Les revenus provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux sont comptabilisés sur la base des approbations sauf en ce qui concerne les réclamations d'intérêts relatives à la politique du financement temporaire par voie d'emprunts. La date limite pour considérer un montant approuvé par le Ministère comme revenu eu égard aux dépenses effectuées avant le 1er avril et imputées à une année financière écoulée est la date de confirmation du budget final.

Comptabilité par fonds

Les conseils régionaux suivent les principes de la comptabilité par fonds. Les fonds suivants apparaissent aux états financiers de tous les conseils régionaux et présentent donc une importance particulière:

- Le fonds d'exploitation: regroupe les opérations courantes de fonctionnement (activités principales et accessoires) et les dépenses en immobilisations et équipements qu'elles requièrent.

- Le fonds d'immobilisations cumule les actifs immobilisés acquis par les autres fonds et montre le solde de la dette correspondante pour les exercices ultérieurs.

- Le fonds des activités régionalisées regroupe les opérations du conseil régional relatives à sa fonction de représentant d'établissements ou à toute autre fonction confiée par les établissements de sa région et qu'il assume dans les limites de ses pouvoirs. Le financement de ces opérations est assuré de façon autonome par les établissements concernés.

- Les fonds affectés sont constitués de subventions reliées à des programmes ou services précisément définis; ces subventions sont surtout attribuées à des établissements ou organismes. Ces derniers, et le cas échéant, le conseil régional, ont alors le mandat d'assumer les activités reliées aux programmes ou services pour lesquels ces subventions sont octroyées.

Classification des activités
La classification des activités du fonds d'exploitation du conseil régional tient compte des services qu'il peut fournir dans la limite de ses pouvoirs et de ses sources de financement. Les activités sont classées en deux groupes:

- Activités principales
  Les activités principales regroupent les opérations qui découlent des fonctions générales que le conseil régional est appelé à exercer, et qui sont essentielles à la réalisation de sa mission dans le cadre du budget global approuvé par le Ministère.

- Activités accessoires
  Les activités accessoires comprennent les fonctions que le conseil régional peut exercer dans la limite de ses pouvoirs en sus de ses activités principales.

Centres d'activités
En complément de la présentation de l'état des résultats par nature des dépenses, les dépenses engagées par le conseil régional dans le cadre des activités du fonds d'exploitation et du fonds des activités régionalisées sont regroupées dans des centres d'activités. Chacun de ceux-ci est une entité regroupant des charges relatives à des activités ayant des caractéristiques et des objectifs similaires eu égard aux services rendus par le conseil régional.

Stocks
Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de (nommer ici la méthode utilisée: l'épuisement successif, le coût moyen, le coût spécifique ou l'épuisement à rebours).

Avoir propre
L'avoir propre est constitué des résultats des activités accessoires et de la partie de l'excédent des revenus sur les dépenses des activités principales des exercices précédents libérée par le Ministère.

Lorsque les résultats des activités principales se soldent par un excédent des charges sur les revenus, ce montant est imputé en totalité à l'avoir propre.

Revenus d'intérêts
Les intérêts gagnés sur l'encaisse et les placements sont partie intégrante de chacun des fonds et, dans le cas spécifique du fonds d'exploitation, sont répartis entre les activités principales et accessoires. Dans le cas d'un prêt interfonds, les intérêts gagnés sur l'encaisse et les placements, réalisés à partir d'un solde prêté, appartiennent au fonds prêteur.

Ajustements de revenus et de dépenses des exercices antérieurs
Les ajustements des revenus et des dépenses de chacun des fonds, s'appliquant aux exercices antérieurs, sont comptabilisés dans le solde du fonds correspondant. Les chiffres de l'exercice antérieur fournis pour fins de comparaison ne sont pas redressés.

Immobilisations
Les immobilisations sont inscrites au coût dans le fonds d'immobilisations et ne sont pas amorties. Toutefois, les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande.

Le coût de l'immobilisation est comptabilisé dans le fonds acquéreur jusqu'à concurrence des paiements encourus pour l'exercice.

En cas d'aliénation d'immobilisations, le montant du gain ou de la perte résultant de la différence entre le coût des immobilisations et le produit de l'aliénation est directement imputé au solde du fonds d'immobilisations.

Engagements
Les portions afférentes à l'exercice courant des autorisations de financement consenties par le conseil régional à des établissements pour l'acquisition d'immobilisations et d'équipements et pour la location d'immeubles sont comptabilisées respectivement dans le fonds affecté des immobilisations et équipements et dans le fonds affecté des locations d'espaces comme diminution du solde du fonds et comptes à payer à ces établissements.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN

	Page
Première partie — Généralités	
Déclaration du conseil régional	100
Résolution du conseil d'administration	101
Rapport du président du conseil d'administration	110
Questionnaire au président du conseil d'administration	111
Commentaires relatifs au questionnaire au président du conseil d'administration	112
Rapport du vérificateur externe	120
Annexe au rapport du vérificateur externe	121
Questionnaire à remplir par le vérificateur externe	122
Commentaires relatifs au questionnaire à remplir par le vérificateur externe	123

Nom du conseil régional		Code	Page
CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN		06 & 13	1 00

Déclaration du conseil régional

exercice terminé le 31 mars 19 91

Par les présentes, nous déclarons que, à notre connaissance, le rapport financier annuel reflète fidèlement la situation financière et le résultat des opérations pour l'exercice terminé le 31 mars 19 91

20 juin 1991
Date

Le directeur général

Ce rapport est approuvé au nom du conseil d'administration,
par les administrateurs désignés à cette fin, lors de la réunion du 20 juin 1991

Pour le conseil d'administration

20 juin 1991
Date

Administrateur

Administrateur

EXPLICATIONS - PAGE 1 0 1

La résolution du conseil d'administration se rapporte à l'acceptation ou au refus du rapport de vérification (article 6 du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux).

Cette résolution doit être transmise à la ministre en vertu de l'article 7 du règlement susmentionné

Nom du conseil régional: CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN | Code: 06 & 13 | Page: 1 de 1

Résolution du conseil d'administration exercice terminé le 31 mars 19 91

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain
Nom du conseil régional

tenue à Montréal Endroit le 20 juin 19 91

Sur proposition de _____

Appuyée par _____

Il est résolu que:

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu d'approuver le rapport financier annuel du CSSSRMM tel que déposé pour l'année financière terminée le 31 mars 1991, d'approuver également le rapport du président, tel rapport étant intégré au rapport financier annuel susmentionné et d'autoriser le président et le secrétaire du conseil d'administration à signer ces documents.

Copie conforme établie le 25 juin 1991 19 Lise Thériault
Secrétaire

EXPLICATIONS - PAGE 1 1 0

En vertu de l'article 11 du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux, le conseil d'administration de l'établissement doit fournir à la ministre un rapport annuel d'activités. Le président du conseil d'administration doit en faire une synthèse afin de commenter le résultat des opérations de l'exercice.

Ce rapport devrait se limiter à un maximum de trois pages dactylographiées.

Rapport du président du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 1991

Les soixante-dix (70) fonds gérés par le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain pour l'exercice terminé le 31 mars 1991 totalisent 179 654 113 $.

Les résultats financiers de l'exercice sont positifs dans la quasi-totalité des fonds gérés. Le fonds d'exploitation termine l'année avec un surplus de 33 591 $ sur un budget de 11 493 965 $. Le surplus libéré des années antérieures se situe maintenant à 131 231 $, compte tenu de 588 452 $ d'investissements informatiques en 1990-1991 dont 36% ont été payés par le surplus accumulé, l'excédent étant principalement financé par marge de crédit sur une période de trois à cinq ans.

Parmi les activités régionalisées, à savoir celles qui sont financées par des contributions d'établissements, les achats de groupe constituent la principale activité par son volume de négociations. Il a été de 228 M $ en 1990-1991. Ces négociations sont conduites par une équipe interne et des experts du réseau dont le coût de fonctionnement global est en excédent de revenus sur les dépenses de 82 322 $ au 31 mars 1991 sur un budget annuel de 1,3 M$. Le service régional de buanderie constitue également une activité régionalisée majeure. Son volume de transactions a été de 18 733 451 $ en 1990-1991. Il montre un solde cumulatif déficitaire de 520 897 $ qui est en décroissance, puisqu'il était de 2,614 M$ au 31 mars 1989 et de 2,476 M$ au 31 mars 1990. Nous comptons rétablir l'équilibre budgétaire de ce fonds dans l'année qui vient. Les autres activités régionalisées sont notamment les programmes de santé mentale, le fonds de distribution de lingerie-literie, les fonds de priorités régionales et celui des soins à la personne atteinte du sida. Ils totalisent 2 739 521 $ et ils présentent, pour l'année en cours, des excédents de revenus sur les dépenses dans presque tous les cas.

Seul le fonds des priorités régionales est en excédent de dépenses pour un montant de 9 123 $ en 1990-1991. Les soldes à la fin de l'exercice demeurent néanmoins positifs à l'exception du fonds de distribution de lingerie-literie dont le déficit cumulatif est de 64 408 $.

Rapport du président du conseil d'administration — exercice terminé le 31 mars 19 91

Les fonds affectés sont ceux dont la provenance est assurée par des subventions du Ministère et dont l'utilisation s'adresse à la clientèle et/ou aux établissements et organismes.

Les trente fonds affectés aux services à la clientèle totalisent 42 M$. Aucun n'est déficitaire. Nous rejoignons par ces programmes toutes les clientèles de notre région. Il s'agit de services de première ligne, de services aux personnes âgées en perte d'autonomie et aux personnes handicapées et déficientes, de services de santé mentale, de services aux personnes avec problèmes d'adaptation sociale, de services aux multiclientèles de courte durée et aux multiclientèles de services sociaux.

Les douze fonds d'immobilisations et d'équipements totalisent 73 M$. Parmi ceux-là, le fonds de rationalisation des services de buanderie présente un déficit de 3,1 M$ au 31 mars 1991. Cette situation est temporaire puisque nous avons une entente de principe avec les représentants du Ministère permettant le retour à l'équilibre financier par des contributions supplémentaires aux divers programmes régionaux.

Enfin, trois fonds de nature provinciale, telle la fluoruration des eaux dans certaines municipalités de la province, l'application de la loi 160 et l'achat des produits biologiques pour l'ensemble des départements de santé communautaire de la province totalisent 33 M$. Ils sont en excédent de revenus sur dépenses pour l'année terminée le 31 mars 1991 à l'exception des produits biologiques dont le déficit temporaire de 479 889 $ sera comblé par une subvention du M.S.S.S. en 1991-1992.

Le détail des revenus et des coûts d'opération apparaît dans les pages qui suivent.

Endroit Montréal

Date 20 juin 1991

Le président du conseil

Nom du conseil régional

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Code: 06 & 13

Rapport du président du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 1991

N / A

Endroit _____

Date _____ 19____

_____ _____

Le président du conseil

Questionnaire au président du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 19 91

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

QUESTIONNAIRE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE
LE 31 MARS 1991

Questionnaire au président du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 19 91

INSTRUCTIONS

1. Le présent questionnaire doit être complété par tous les conseils de la santé et des services sociaux.

2. Le présent questionnaire doit être intégré au rapport financier annuel. Il en fait partie intégrante et doit être transmis au Ministère selon les modalités du rapport financier annuel.

3. Les réponses (non) doivent être commentées aux pages réservées aux commentaires relatifs au questionnaire au président du conseil d'administration.

4. Les réponses sont données en encerclant le chiffre approprié, sauf là où des précisions sont exigées.

5. La page "Commentaires" constitue une page type pour la transmission de commentaires autres que ceux pour lesquels des espaces sont déjà prévus au questionnaire.

6. La suite numérique des questions n'est pas intégrale. Cette numérotation est utilisée lors de la saisie des questionnaires complétés pour avoir le plus de concordance possible avec celui des établissements.

7. Les références à la Loi sur les services de santé et services sociaux et ses règlements d'application correspondent à celles indiquées au Manuel de gestion financière (01-00-06).

Questionnaire au président du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 19 91

		(5) ANNÉE	(6) MOIS	(7) JOUR
SECTION I - DIFFUSION DE L'INFORMATION				
Indiquer la date de tenue par le conseil d'administration de la dernière séance publique d'information au sens des prescriptions faites par la Loi sur les services de santé et les services sociaux.	101	1990	10	25

Commentaires: 102

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
Le conseil d'administration a-t-il fait parvenir au Ministre avant le 30 septembre de la dernière année, les mesures correctrices qu'il entendait prendre relativement aux recommandations ou aux réserves exprimées dans le rapport du vérificateur externe? (L.R.Q., c.S-5, r.2.01, article 7)	106	1	2	(3)	———

Questionnaire au président du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 19_91

SECTION II - ADMINISTRATION		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
Le conseil d'administration a-t-il établi des politiques et/ou procédures lui permettant de s'assurer du respect de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et de ses règlements d'application concernant:					
a) les conflits d'intérêts? (L.R.Q., c.S-5, article 31)	107	1 (1)	2	3	———
b) l'exclusivité de fonction? (L.R.Q., c.S-5, article 37)	108	1 (1)	2	3	———
c) la rémunération du personnel d'encadrement? (L.R.Q., c.S-5, r.6)	110	1 (1)	2	3	———
d) le traitement des plaintes? (L.R.Q., c.S-5, articles 12c et 19)	110.1	1	2	3	———
Le conseil d'administration a-t-il établi des politiques ou des procédures lui permettant de s'assurer que les autorisations d'emprunts, dans le cadre des enveloppes décentralisées d'immobilisations et d'équipements (circulaire 03 02 30 01), servent aux fins pour lesquelles elles sont accordées?	110.2	1 (2)	2	3	———

(1) Le conseil d'administration applique la Loi, ses règlements et les directives du M.S.S.S. De plus, il a intégré à son règlement de régie interne un article traitant des conflits d'intérêts.

(2) Les programmes annuels et les projections budgétaires relatifs aux enveloppes décentralisées d'immobilisations et d'équipements sont approuvés par le conseil d'administration. Tout au cours de l'année, les instances décisionnelles autorisées par le conseil d'administration approuvent des projets spécifiques avec la participation financière du C.S.S.S.R.M.M.

Questionnaire au président du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 19 91

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
SECTION II - ADMINISTRATION (suite)					
Le conseil d'administration a-t-il approuvé des politiques de régie interne permettant un contrôle sur:					
a) les frais de déplacement, de séjour et d'inscription?	117	(1)	2	3	———
b) les frais de représentation?	118	(1)	2	3	———
c) la perception des comptes à recevoir et la radiation des mauvaises créances?	119	(1)	2	3	———
d) les demandes d'autorisation des projets d'investissement financés par le budget de fonctionnement d'un établissement aux fins de transfert dans le fonds d'immobilisations? (Circulaire 03 02 30 04)	119.1	(1)	2	3	———
e) les demandes d'autorisation écrites des établissements pour tout contrat impliquant des frais de fournitures de biens ou services et visant l'une des fins énumérées à l'article 36 du Règlement sur la gestion financière? (L.R.Q., c.S-5, r.2.01)	119.2	(1)	2	3	———
Le conseil régional a-t-il reçu au cours du dernier exercice un avantage direct ou indirect d'une fondation d'une corporation qui sollicite du public le versement de sommes ou de dons dans le domaine de la santé ou des services sociaux?	120	1	(2)	3	
Si oui, nom de la fondation ou de la corporation?					
_____	121				
_____					
_____					
_____					

Questionnaire au président du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 19 91

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
SECTION II - ADMINISTRATION (suite)					
Le conseil régional avait-il au 31 mars 1991 un registre auxiliaire (manuel ou informatique) de ses immobilisations lui permettant de corroborer les montants présentés au rapport financier annuel (AS-475)?	121.5	(1)	2	3	———
Le conseil régional procède-t-il périodiquement à une prise d'inventaire de ses immobilisations?	121.11	(1) (3)	2	3	———
La fréquence de la prise d'inventaire est: annuellement (1); aux deux ans (2); aux trois ans (3); autres, préciser (4).	121.12	(1) (3)	2	3	———
Le conseil régional a-t-il une politique de mise hors service de ses immobilisations devenues obsolescentes ou désuètes?	121.13	(1)	2	3	———

(3) Le Conseil régional procède périodiquement à une prise d'inventaire de ses immobilisations par secteur. Cette année, nous avons procédé à une prise d'inventaire de l'équipement informatique. L'an dernier, nous avions inventorié les actifs immobilisés appartenant à Urgences-santé. L'inventaire du mobilier sera fait l'an prochain.

Questionnaire au président du conseil d'administration

Exercice terminé le 31 mars 19 91

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
SECTION III- COMITÉ DE VÉRIFICATION ET VÉRIFICATEUR EXTERNE					
Le conseil d'administration a-t-il constitué un comité de vérification ayant, entre autres, pour fonction de lui donner des avis sur:					
i) le choix d'un vérificateur?	123	(1)	2	3	———
ii) le contrôle interne du conseil régional?	124	(1)	2	3	———
iii) les états financiers et le rapport du vérificateur externe?	125	(1)	2	3	———
iv) l'étendue du travail de vérification du vérificateur externe?	126	(1)	2	3	———
Le conseil d'administration a-t-il reçu un rapport sur le suivi des commentaires et recommandations formulés par le vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 mars 1990?	127	1	2	(3)	———

Questionnaire au président du conseil d'administration

exercice terminé le 31 mars 19 91

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
La nomination du vérificateur du rapport financier annuel a-t-elle été ratifiée par le conseil d'administration?	128	(1)	2	3	———
Si oui, indiquer la date 27 septembre 1990	129				
Le conseil d'administration a-t-il mandaté un vérificateur externe au cours de l'exercice terminé pour une vérification additionnelle?	130	1	(2)	3	———
Description du mandat: ———	131				

Ce questionnaire a été complété et approuvé par le conseil d'administration, à sa réunion du 20 juin 1991

Pour le conseil d'administration:

Date 20 juin 1991

Président: Yves Villeneuve

Commentaires relatifs au questionnaire au président du conseil d'administration exercice terminé le 31 mars 19 91

NUMÉRO DU COMMENTAIRE	COMMENTAIRES
	N/A

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (06 & 13)

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1991

RAPPORT DU VERIFICATEUR EXTERNE

Aux membres du Conseil d'administration du
CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (06 & 13)

Nous avons vérifié le rapport financier annuel du CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (06 & 13) de l'exercice terminé le 31 mars 1991, lequel a été présenté sur le formulaire AS-475 du ministère de la Santé et des Services sociaux de la Province de Québec, en conformité avec la Loi sur les services de santé et les services sociaux. La responsabilité de ce rapport financier annuel incombe à la direction du conseil régional. Notre vérification a été effectuée conformément au mandat de vérification exposé à l'Annexe I du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux et conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis,

Le conseil régional s'est conformé aux dispositions de la loi susmentionnée et aux règlements s'y rapportant dans la mesure où en sont touchés ses revenus ou ses dépenses.

Le conseil régional s'est conformé aux principes et aux définitions se rapportant à la préparation du rapport financier annuel.

Les pratiques comptables du conseil régional sont conformes aux normes et définitions contenues dans le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les procédures de contrôle interne suivies par le conseil régional relativement aux données financières sont valables.

Le conseil régional s'est conformé aux directives administratives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le rapport financier annuel présente fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du conseil régional au 31 mars 1991 ainsi que ses revenus et dépenses et l'avoir des fonds pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes et aux pratiques comptables reconnues dans les établissements relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Jean-Réal Charette, C.A.

Nom de l'associé responsable

Samson Bélair/Deloitte & Touche

Nom du vérificateur

800, Tour de la Place Victoria

Bureau 3000 - 30e étage

Montréal, Québec H4Z 1H8

Adresse

(514) 393-5316

Téléphone

Samson Bélair/Deloitte & Touche

Le vérificateur

20 juin 1991

Date

Nom du conseil régional: CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Code: 06 & 13

Annexe au rapport du vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 91

NUMÉRO DU COMMENTAIRE	COMMENTAIRES
	N/A

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 91

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

QUESTIONNAIRE À REMPLIR PAR LE VÉRIFICATEUR EXTERNE

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE

LE 31 MARS 1991

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 91

INSTRUCTIONS

1. Le présent questionnaire doit être complété pour tous les conseils de la santé et des services sociaux.

2. Le présent questionnaire doit être intégré au rapport financier annuel. Il en fait partie intégrante et doit être transmis au Ministère selon les modalités du rapport financier annuel.

3. Lorsque cela s'impose, un commentaire doit être effectué aux pages réservées à cet effet. Toute question amenant de votre part une réponse négative ou la constatation d'une irrégularité, d'une lacune ou d'une omission doit faire l'objet d'un commentaire.

4. Toutes les réponses doivent être appuyées par une information probante versée au dossier de vérification du vérificateur externe.

5. Les réponses sont données en encerclant le chiffre approprié.

6. La page 123 constitue une feuille-type pour la transmission de commentaires.

7. Le vérificateur doit, en tout temps, se référer à la Loi sur les services de santé et les services sociaux et ses règlements d'application pour répondre aux questions de ce questionnaire. Par exemple, R-7 réfère au Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux.

8. La suite numérique des questions n'est pas intégrale. Cette numérotation est utilisée lors de la saisie des questionnaires complétés pour avoir le plus de concordance possible avec celui des établissements.

9. Les références à la Loi sur les services de santé et services sociaux et ses règlements d'application correspondent à celles indiquées au Manuel de gestion financière (01-00-06).

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 91

SECTION I - RAPPORTS ET REGLEMENTATION		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
Le rapport financier annuel préparé renferme-t-il toutes les parties qui doivent être transmises au Ministère?	201	(1)	2	3	———
Avez-vous soumis ou soumettrez-vous au conseil d'administration, pour l'exercice terminé le 31 mars 1991, des recommandations écrites visant à améliorer le contrôle interne?	202	(1)	2	3	———
Votre rapport de vérification est-il rédigé d'après le nouveau rapport de vérification suggéré pour les établissements et les conseils régionaux du réseau de la santé et des services sociaux?	203.1	(1)	2	3	———
Les placements détenus par le conseil régional sont-ils des placements autorisés par le Ministère tel que défini au Manuel de gestion financière (01-05-07)?	204.1	1	2	(3)	———
Avez-vous formulé une ou des restrictions dans le rapport de vérification portant sur le rapport financier du conseil régional?	204.2	1	(2)	3	———

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 91

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
Le conseil d'administration a-t-il, en vue d'assurer le respect des articles 31 et 37 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, adopté des politiques internes:					
a) permettant de prévenir les conflits d'intérêts?	205	(1)	2	3	———
b) exigeant du directeur général que dans certains cas d'exceptions où il peut occuper un autre emploi, charge ou fonction pour lequel une rémunération lui serait versée ou un autre avantage quelconque lui serait accordé, d'obtenir la ou les autorisations requises?	206	(1)	2	3	———
c) dans la négative, avez-vous produit des recommandations au conseil d'administration?	207	1	2	(3)	———
Les études des demandes d'autorisation de projets d'investissement financés par le budget de fonctionnement d'un établissement, aux fins de transfert dans le fonds d'immobilisations:					
a) sont-elles effectuées selon des normes établies et approuvées par l'administration du conseil régional?	208.1	(1)	2	3	———
b) ces normes visent-elles à assurer le respect de la circulaire 03 02 30 04 ?	208.2	(1)	2	3	———
c) dans la négative, avez-vous fait des recommandations visant l'amélioration des études effectuées?	208.3	1	2	(3)	———

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 91

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
Le conseil régional respecte-t-il les règlements découlant de la Loi sur les services de santé et les services sociaux relativement:					
a) aux conditions de travail applicables aux directeurs généraux? (S-5, r.8)	209	(1)	2	3	———
b) aux mesures de fin d'engagement et de stabilité d'emploi applicables aux:					
• cadres supérieurs?	210	(1)	2	3	———
• cadres intermédiaires? (S-5, r.1.01))	211	(1)	2	3	———
c) à la rémunération des:					
• directeurs généraux?	212	(1)	2	3	———
• cadres supérieurs?	213	(1)	2	3	———
• cadres intermédiaires? (S-5, r.6)	214	(1)	2	3	———

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 91

SECTION II - REVENUS		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
Le conseil d'administration a-t-il pris les moyens nécessaires pour percevoir les revenus qui lui sont dus? (S-5, r.2.01, article 29)	222	(1)	2	3	———
Le conseil régional a-t-il pris les moyens nécessaires pour percevoir la taxe sur les produits et services et pour obtenir, sur la taxe payée à l'achat, un remboursement ou un crédit de taxe sur intrants?	224	(1)	2	3	———
Les revenus de placements ont-ils été comptabilisés selon leur source, c'est-à-dire en fonction des disponibilités de chaque fonds, et s'il y a lieu, des composantes de ces fonds?	225	(1) (1)	2	3	———
Le conseil régional a-t-il budgétisé des revenus suffisants pour financer le coût des activités accessoires de nature commerciale qu'il exerce ou qu'il a données en concession (y compris les frais indirects)?	226	(1)	2	3	———
Avez-vous fait l'analyse et obtenu des explications aux diminutions significatives des revenus suivants, par rapport à ceux de l'année précédente, provenant:					
a) des ventes de services?	228	(1)	2	3	———
b) des placements?	228.1	(1) (1)	2	3	———

(1) Les revenus de placements font référence aux intérêts sur le solde bancaire.

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 91

SECTION III - DÉPENSES		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
Le conseil régional s'est-il conformé à la prescription du Manuel de gestion financière (M.G.F.) à l'effet qu'aucune charge d'intérêt n'est imputée dans les cas d'emprunts interfonds?	228.2	1	2	(3)	———
Le coût de chaque centre d'activités principales (sauf l'administration générale) exclut-il des sommes versées					
a) pour l'achat de mobilier ou d'équipement?	233	(1)	2	3	———
b) pour la location avec option d'achat du mobilier, d'équipement ou d'un immeuble?	234	(1)	2	3	———

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 91

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
Le conseil régional a-t-il imputé aux centres d'activités accessoires et aux centres des activités régionalisées une part des frais généraux proportionnelle à l'importance du coût des ressources utilisées?	237	(1)	2	3	———
Des frais indirects ont-ils été imputés aux activités commerciales opérées au sein du conseil régional même si elles ont été exploitées par d'autres organismes?	238	(1)	2	3	———
Toutes les charges extraordinaires, listées à la page 349 du rapport financier annuel (AS-475), ont-elles été présentées correctement?	241	1	2	(3)	———

Questionnaire à remplir par le vérificateur externe

exercice terminé le 31 mars 19 91

		(1) OUI	(2) NON	(3) N/A	(4) NO DE COMMENTAIRE
SECTION IV - AUTRES					
Le conseil régional a-t-il respecté le principe d'étanchéité entre les fonds?	241.1	(1)	2	3	———
Avez-vous documenté, dans vos dossiers de vérification, les éléments qui constituent des preuves importantes à l'appui de vos réponses à ce questionnaire?	253	(1)	2	3	———

Commentaires relatifs au questionnaire à remplir par le vérificateur externe exercice termine le 31 mars 19 91

NUMERO DU COMMENTAIRE	COMMENTAIRES
	N/A

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN

	Page
Deuxième partie — États financiers et données opérationnelles	
Résultats:	
Fonds d'exploitation	200
Fonds des activités régionalisées	201
Ventilation de l'excédent - fonds combinés:	
Fonds d'exploitation - activités accessoires	
Fonds des activités régionalisées	210
Soldes des fonds - fonds combinés:	
Fonds d'exploitation	
Fonds d'immobilisations	
Fonds des activités régionalisées	250
Bilan - fonds combinés:	
Fonds d'exploitation	
Fonds des activités régionalisées	
Fonds d'immobilisations	260
Données opérationnelles	265
Notes aux états financiers	270
Précisions aux états financiers	290

EXPLICATIONS ET CONCORDANCES – PAGE 2 0 0

Lignes 02 et 03 - Revenus provenant des établissements (préciser)
Pour chaque colonne, indiquer le montant à la ligne 02 et le numéro de la note donnant les détails à la ligne 03
Les précisions demandées sont les suivantes:
Les noms des établissements d'où provient le revenu et les montants respectifs

Ligne 04 - Revenus d'intérêts
Les revenus d'intérêts des activités accessoires incluent les intérêts provenant du placement des disponibilités de l'avoir propre (P 210, L.11).

Ligne 06 - Contributions des fonds affectés
Le conseil régional inscrit à cette ligne les frais de gestion autorisés par le Ministère à certains fonds affectés

Ligne 07 - Contribution de l'avoir propre
Pour l'utilisation de l'avoir propre, le conseil régional doit se conformer à l'article 32 du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux.

Ligne 28 - Charges extraordinaires
Ce sont des charges non autorisées et non admissibles au financement par le Ministère. Même si elles sont reliées en tout ou en partie aux activités principales, elles doivent être comptabilisées dans les activités accessoires

L.01 C 1 = P 300, L.03
L.09 C 1 = P 300, L 22
L.10 C 1 = P 300, L 23
L.27 C 1 = P 250, L.03, C 3
L.27 C 3 = P 250, L.04, C 3 + L.05 C 3
L.28 C 3 = P 210, L.07, C 2 + P 349, L.24, C 4

Fonds d'exploitation — RESULTATS — exercice terminé le 31 mars 1991

		Activités principales		Activités accessoires	
		Exercice courant	Exercice précédent	Exercice courant	Exercice précédent
		1	2	3	4
PROVENANCE DES REVENUS					
Subventions M.S.S.S.	01	$8,619,566	$7,623,174	$232,000	$225,000
Revenus provenant des établissements (préciser)	02				
	03				
Revenus d'intérêts	04	$80,708	$207,299	$27,807	$81,403
Revenus commerciaux	05	XXXX	XXXX	$86,998	$84,035
Revenus d'autres sources					
.Contributions des fonds affectés	06	$1,299,434	$1,167,290	XXXX	XXXX
.Contribution de l'avoir propre	07	$289,396	$273,657	XXXX	XXXX
.Autres	08	$857,856	$901,527		
Total(L.06 à L.08)	09	$2,446,886	$2,342,474	$0	$0
TOTAL (L.01 + L.02 + L.04 + L.05 + L.09)	10	$11,147,160	$10,172,947	$346,805	$390,438
NATURE DES DEPENSES					
Charges d'exploitation					
Salaires -personnel cadre	11	$3,443,824	$3,180,889	$2,215	$840
-personnel autre	12	$3,060,342	$2,640,919	$1,085	$822
Avantages sociaux généraux					
-personnel cadre	13	$648,325	$549,198		
-personnel autre	14	$538,764	$430,564		
Avantages sociaux particuliers					
-personnel cadre	15	$50,787	$29,525		
-personnel autre	16	$112,737	$87,088		
Charges sociales-personnel cadre	17	$291,264	$249,171	$177	$1,662
-personnel autre	18	$308,532	$242,989	$88	
Frais de déplacement	19	$70,525	$63,368		
Services achetés	20	$587,151	$724,629		
Communications	21	$461,050	$494,969		
Loyer	22	$597,087	$596,513	$32,248	$29,171
Location d'équipement	23	$82,167	$90,109		
Fournitures de bureau	24	$223,905	$210,497	$9	$653
Autres frais	25	$119,393	$307,596	$269,679	$265,859
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (L.11 à L.25)	26	$10,595,853	$9,898,024	$305,501	$299,012
Dépenses en immobilisations et équipements	27	$559,020	$307,584		
Charges extraordinaires	28	XXXX	XXXX		
TOTAL (L.26 à L.28)	29	$11,154,873	$10,205,608	$305,501	$299,012
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES (EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES REVENUS) (L.10 - L.29)	30	($7,713)	($32,661)	$41,304	$91,426

Fonds des activités régionalisées — RESULTATS — Exercice terminé le 31 mars 1991

		Exercice courant	Exercice précédent
PROVENANCE DES REVENUS			
Revenus provenant des établissements(préciser)	01	$21,777,720	$20,337,755
Annexe 1	02		
Revenus d'intérêts	03	$240,078	$296,870
Revenus d'autres sources	04	$797,019	$252,319
Total(L.01 à L.04)	05	$22,814,817	$20,886,944
NATURE DES DEPENSES			
Charges d'exploitation			
Salaires -personnel cadre	06	$523,035	$419,550
-personnel autre	07	$793,814	$593,827
Avantages sociaux généraux-personnel cadre	08	$95,250	$78,445
-personnel autre	09	$138,229	$97,545
Avantages sociaux particuliers-personnel cadre	10	$1,953	$1,730
-personnel autre	11	$54,894	$10,347
Charges sociales-personnel cadre	12	$47,756	$38,785
-personnel autre	13	$73,266	$60,654
Frais de déplacement	14	$24,892	$18,022
Services achetés	15	$15,845,016	$15,029,814
Communications	16	$56,340	$55,432
Loyer	17	$23,317	$18,179
Location d'équipement	18	$39,007	$29,742
Fournitures de bureau	19	$38,904	$38,765
Autres frais	20	$2,394,798	$4,351,085
Total des charges d'exploitation(L.06 à L.20)	21	$20,150,471	$20,841,922
Dépenses en immobilisations et équipements	22	$187,792	$152,844
TOTAL (L.21 à L.22)	23	$20,338,263	$20,994,766
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES (EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES REVENUS) (L.05 - L.23)	24	$2,476,554	($107,822)

Fonds combinés — VENTILATION DE L'EXCEDENT — exercice terminé le 31 mars 1991

FONDS D'EXPLOITATION - ACTIVITES ACCESSOIRES	Revenus 1	Dépenses 2	EXCEDENT Exercice courant 3	EXCEDENT Exercice précédent 4
ACTIVITES COMPLEMENTAIRES				
8410 Administration de la santé communautaire....01				
8420 Santé au travail....02				
8430 Urgences-santé(Québec)....03				
8490 Autres activités complémentaires..04	$232,000	$232,000	- -	- -
TOTAL (L.01 à L.04)....05	$232,000	$232,000	$0	$0
ACTIVITES COMMERCIALES				
8600 Activités commerciales....06	$95,873	$73,501	$22,372	$27,767
CHARGES NON REPARTIES				
Charges extraordinaires....07	XXXX			
Autres (préciser)....08	XXXX			
....09				
TOTAL (L.07 à L.09)....10	XXXX	$0	$0	$0
REVENUS NON REPARTIS				
Revenus d'intérêts-avoir-propre....11	$18,932	XXXX	$18,932	$63,659
Autres (préciser)....12		XXXX		
....13		XXXX		
TOTAL (L.11 à L.13)....14	$18,932	XXXX	$18,932	$63,659
TOTAL (L.05 + L.06 + L.10 + L.14)....15	$346,805	$305,501	$41,304	$91,426
FONDS DES ACTIVITES REGIONALISEES				
8810 Approvisionnement en commun de biens et services....16	$1,341,845	$1,259,523	$82,322	($54,143)
8820 Service régional de buanderie....17	$18,733,451	$16,478,356	$2,255,095	$138,319
8890 Autres activités régionalisées....18	$2,739,521	$2,600,384	$139,137	($191,998)
TOTAL (L.16 à L.18)....19	$22,814,817	$20,338,263	$2,476,554	($107,822)

Fonds combinés — SOLDE DES FONDS — exercice terminé le 31 mars 1991

	FONDS D'EXPLOITATION			
	Activités principales 1	Avoir propre 2	Fonds immobilisations 3	Fonds des activités régionalisées 4
SOLDE CREDITEUR (DEBITEUR) AU DEBUT.....01		$387,236	$3,771,976	($2,553,113)
AJOUTS				
Excédent des revenus sur les dépenses.....02		$33,591	XXXX	$2,476,554
Acquisitions à même les revenus des autres fonds:				
Fonds d'exploitation - Activités principales.....03	XXXX	XXXX	$559,020	XXXX
Fonds d'exploitation - Activités accessoires complémentaires.....04	XXXX	XXXX		XXXX
Fonds d'exploitation - Activités accessoires commerciales.....05	XXXX	XXXX		XXXX
Fonds des activités régionalisées..06	XXXX	XXXX	$187,732	XXXX
Fonds affectés (préciser) Annexe 2.07	XXXX	XXXX	$19,374	XXXX
Autres (préciser)....Annexe 3.....08			$2,616	
.....09				
.....10				
.....11				
TOTAL (L.02 à L.11).....12	$0	$33,591	$768,802	$2,476,554
DEDUCTIONS				
Excédent des dépenses sur les revenus.....13	XXXX		XXXX	
Pertes sur dispositions d'immobilisations.....14	XXXX	XXXX	$461	XXXX
Autres (préciser).....15				
Contribution de l'avoir propre.....16		$289,596		
Ristourne aux établissements.....17				$320,000
TOTAL (L.13 à L.17).....18	$0	$289,596	$461	$320,000
VARIATION DE L'EXERCICE (L.12 - L.18).19	$0	($256,005)	$768,341	$2,156,554
SOLDE CREDITEUR (DEBITEUR) A LA FIN (L.01 + L.19).....20	$0	$131,231	$4,540,317	($396,559)

Nom du conseil régional: CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN | Code: 06 & 13 | Page: 2 ◦◦

Fonds combinés — **BILAN** — exercice terminé le 31 mars 19 91

		Fonds d'exploitation		Fonds des activités régionalisées	
		Exercice courant 1	Exercice précédent 2	Exercice courant 3	Exercice précédent 4
ACTIF					
À COURT TERME					
Encaisse	01	--	649 291	--	--
Débiteurs:					
- M.S.S.S. (préciser)	02	167 528	351 340	2 951	2 392
- Établissements (préciser) Annexes 4 et 5	03	72 793	11 583	4 286 599	2 947 791
- Autres (préciser) Annexes 6 et 7	04	616 248	270 238	229 133	565 038
Placements temporaires	05	--	--	--	--
Charges payées d'avance	06	134 622	19 649	--	--
Autres éléments (préciser)	07	--	--	--	--
Inventaire	08	62 623	77 583	1 035 136	624 808
À LONG TERME (préciser) Note 6, Annexe 7	09	206 831	--	139 354	259 086
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.09)	10	1 260 645	1 379 684	5 693 173	4 399 115
PASSIF					
À COURT TERME					
Découvert de banque	11	188 373	--	3 257 867	2 845 743
Emprunts de banque	12	--	--	1 161	--
Créditeurs et charges à payer:					
- M.S.S.S. (préciser)	13	--	3 562	--	--
- Établissements (préciser) Annexes 8 et 9	14	3 514	722	905 066	1 306 394
- Autres (préciser) Annexes 10 et 11	15	706 256	943 744	1 704 645	2 468 318
Revenus reportés (préciser) Annexe 12	16	24 440	44 420	--	--
Autres éléments (préciser) Dépôt sur	17	--	--	81 639	72 687
soumissions	18				
	19				
À LONG TERME (préciser) Note 6, Annexe 7	20	206 831	--	139 354	259 086
TOTAL DU PASSIF (L.11 à L.20)	21	1 129 414	992 448	6 089 732	6 952 228
SOLDE DES FONDS	22	131 231	387 236	(396 559)	(2 553 113)
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.21 + L.22)	23	1 260 645	1 379 684	5 693 173	4 399 115

		Fonds d'immobilisations	
		Exercice courant 1	Exercice précédent 4
ACTIF			
À COURT TERME			
Encaisse	24	51 540	82 299
Débiteurs (préciser)	25	--	--
Placements temporaires	26	--	--
Autres éléments (préciser)	27	--	--
IMMOBILISATIONS Note 4	28	4 935 240	4 059 797
TOTAL DE L'ACTIF (L.24 à L.28)	29	4 986 780	4 142 096
PASSIF À COURT TERME			
Emprunts de banque	30	--	--
Fraction de moins d'un an de la dette à long terme	31	99 636	111 034
Autres éléments (préciser) Fournisseurs divers	32	642	--
À LONG TERME (préciser) Note 6	33	346 185	259 086
TOTAL DU PASSIF (L.30 à L.33)	34	446 463	370 120
SOLDE DU FONDS	35	4 540 317	3 771 976
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DU FONDS (L.34 + L.35)	36	4 986 780	4 142 096

EXPLICATIONS – PAGES 2 6 2 À 2 6 4

Ces pages présentent le sommaire des bilans des fonds affectés. Les informations plus détaillées sur ces fonds se trouvent à la section 5 du rapport.

Si les fonds affectés ont des montants disponibles à la fin de l'exercice, ces montants ne sont pas la propriété du conseil régional.

P 264. L.01 à L.28 C.4 = P.262. L.01 à L.28. C.1 à C.4 + P.263. L.01 à L.28. C.1 à C.4 – P.264. L.01 à L.28. C.1 à C.3

Fonds affectés — BILAN — exercice terminé le 31 mars 1991

		FONDS D'IMMOBILISATIONS ET ÉQUIPEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS		
	Immobilisations et équipements des C.H.	Immobilisations C.L.S.C.,C.A.H. C.A.R. ET C.S.S.	Équipement des C.L.S.C.,C.A.H. C.A.R. ET C.S.S.	Fonds des locations d'espaces 0003
	1	2	3	4
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse....01				$1,183,444
Débiteurs				
-M.S.S.S....02	$27,091,754	$6,862,270	$3,626,043	
-Établissements....03				
-Autres....04				
Placements temporaires....05				
Autres éléments....06				
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.06)....07	$27,091,754	$6,862,270	$3,626,043	$1,183,444
PASSIF				
A COURT TERME				
Découvert de banque....08	$1,089,141	$336,677	$141,071	
Emprunts de banque....09	$5,660,185	$1,314,182	$498,706	
Créditeurs et charges à payer:				
-Établissements....10	$20,328,200	$5,208,354	$2,981,147	$1,164,619
-Organismes....11				
-Autres....12	$12,000			
Autres éléments....13				
TOTAL DU PASSIF (L.08 à L.13)....14	$27,089,826	$6,858,213	$3,621,004	$1,164,619
SOLDE DU FONDS				
SOLDE AU DÉBUT....15	$11,309	$8,062	$106,258	$18,770
AUGMENTATION				
Subventions M.S.S.S....16	$38,222,026	$6,638,350	$5,183,663	$18,257,600
Revenus d'intérêts....17				$49,491
Autres....18				
Total de l'augmentation(L.16 à L.18)....19	$38,222,026	$6,638,350	$5,183,663	$18,307,091
DIMINUTION				
Attributions- établissements....20	$36,064,735	$6,312,005	$5,019,909	$18,287,836
- organismes....21	$200,900			
- autres....22				
Contribution au fonds d'exploitation....23				
Transfert au fonds d'immobilisations....24				
Autres....25	$1,965,772	$330,350	$264,973	$19,200
Total de la diminution(L.20 à L.25)....26	$38,231,407	$6,642,355	$5,284,882	$18,307,036
SOLDE À LA FIN (L.15 + L.19 - L.26)....27	$1,928	$4,057	$5,039	$18,825
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DU FONDS (L.14 + L.27)....28	$27,091,754	$6,862,270	$3,626,043	$1,183,444

Fonds affectés — BILAN — exercice terminé le 31 mars 1991

	Fonds des services ambulanciers	Fonds des services en C.L.S.C.	Fonds expérience de travail	Fonds santé communautaire
	0009	0010	0011	0012
	1	2	3	4
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse....01		$1,675,000	$1,651,680	$429,719
Débiteurs				
-M.S.S.S....02		$112,770		
-Etablissements....03				
-Autres....04		$816		
Placements temporaires....05				
Autres éléments....06				
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.06)....07	$0	$1,788,586	$1,651,680	$429,719
PASSIF				
A COURT TERME				
Découvert de banque....08				
Emprunts de banque....09				
Créditeurs et charges à payer:				
-Etablissements....10		$1,765,466	$11,232	$419,330
-Organismes....11		$12,000	$157,487	
-Autres....12				
Autres éléments....13				
TOTAL DU PASSIF (L.08 à L.13)....14	$0	$1,777,466	$168,719	$419,330
SOLDE DU FONDS				
SOLDE AU DEBUT....15	$0	$137,055	$639,633	$36,380
AUGMENTATION				
Subventions M.S.S.S....16		$9,138,186	$1,005,000	$316,591
Revenus d'intérêts....17		$201,077	$284,797	$63,958
Autres....18		$179,914		$6,315
Total de l'augmentation(L.16 à L.18)....19	$0	$9,519,177	$1,289,797	$386,864
DIMINUTION				
Attributions- établissements....20		$8,531,555	$13,719	$393,525
- organismes....21		$68,392	$339,750	
- autres....22		$313,467		
Contribution au fonds d'exploitation....23		$600,726	$93,000	
Transfert au fonds d'immobilisations....24				
Autres....25		$130,572		$19,330
Total de la diminution(L.20 à L.25)....26	$0	$9,645,112	$446,469	$412,855
SOLDE A LA FIN (L.15 + L.19 - L.26)....27	$0	$11,120	$1,482,961	$10,389
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DU FONDS (L.14 + L.27)....28	$0	$1,788,586	$1,651,680	$429,719

Fonds affectés — BILAN — exercice terminé le 31 mars 1991

		Fonds de désengorgement des urgences 0013 1	Fonds des médecins en régions éloignées 0014 2	Autres fonds affectés 3	Total 4
ACTIF					
A COURT TERME					
Encaisse	01	$1,423,987		$19,106,993	$25,480,823
Débiteurs					
-M.S.S.S.	02	$61,160		$4,519,746	$42,273,743
-Etablissements	03			$1,329,902	$1,329,902
-Autres	04	$1,000		$94,101	$95,917
Placements temporaires	05			$0	$0
Autres éléments	06			$12,016,592	$12,016,592
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.06)	07	$1,496,147	$0	$37,067,334	$81,196,977
PASSIF					
A COURT TERME					
Découvert de banque	08			$1,735,960	$3,301,849
Emprunts de banque	09			$2,638,341	$10,111,794
Créditeurs et charges à payer:					
-Etablissements	10	$1,224,698		$4,776,645	$37,879,691
-Organismes	11			$202,608	$372,095
-Autres	12			$3,938,287	$3,950,287
Autres éléments	13			$5,921,998	$5,921,998
TOTAL DU PASSIF (L.08 à L.13)	14	$1,224,698	$0	$19,213,039	$61,537,714
SOLDE DU FONDS					
SOLDE AU DEBUT	15	$73,346	$0	$8,620,264	$9,651,077
AUGMENTATION					
Subventions M.S.S.S.	16	$20,989,157		$46,271,193	$125,921,766
Revenus d'intérêts	17	$98,640		$2,629,820	$3,327,783
Autres	18	$118,323		$23,039,117	$23,343,669
Total de l'augmentation (L.16 à L.18)	19	$21,106,120	$0	$51,940,130	$152,593,218
DIMINUTION					
Attributions- établissements	20	$17,212,614		$15,924,747	$107,760,645
- organismes	21	$3,565,927		$8,303,086	$12,478,255
- autres	22			$1,196,536	$1,510,003
Contribution au fonds d'exploitation	23	$56,130		$533,039	$1,283,095
Transfert au fonds d'immobilisations	24			$0	$0
Autres	25	$73,346		$16,749,491	$19,553,034
Total de la diminution (L.20 à L.25)	26	$20,908,017	$0	$42,706,099	$142,585,032
SOLDE A LA FIN (L.15 + L.19 - L.26)	27	$271,449	$0	$17,853,495	$19,659,263
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DU FONDS (L.14 + L.27)	28	$1,496,147	$0	$37,067,334	$81,196,977

DONNÉES OPÉRATIONNELLES

exercice terminé le 31 mars 19 91

ACTIVITÉS RELIÉES AUX ÉTABLISSEMENTS		
Approvisionnement en commun de biens et services		
- Nombre de contrats signés	01	665
Médecins en régions éloignées		
- Nombre de stages autorisés	02	n/a
ACTIVITÉS RELIÉES AUX CLIENTÈLES		
Système régional d'admission (soins de longue durée et hébergement)		
- Nombre de demandes traitées	03	6 786
- Nombre d'admissions accordées	04	5 024
- Nombre de personnes en attente d'admission au 31 mars	05	2 039
Services ambulanciers		
- Nombre de permis délivrés	06	n/a
- Nombre d'heures de formation de base des techniciens	07	n/a
- Nombre de participants aux cours de formation de base	08	n/a
Organismes communautaires		
- Nombre d'organismes communautaires subventionnés	09	100
Santé communautaire		
- Nombre de projets de recherche subventionnés	10	5
Expérience de travail		
- Nombre de projets gérés	11	216
- Nombre de participants	12	1 104
Plaintes		
- Nombre de plaintes reçues	13	1 155
- Nombre d'objets de plainte fondés	14	644
- Nombre d'objets de plainte non fondés	15	345
- Nombre d'objets de plainte hors mandat	16	31
- Autres (objets de plainte retirés, non évaluables,...)	17	135
Objets de plainte fondés:		
- Qualité des soins et services	18	98
- Qualité des relations humaines et des communications	19	131
- Accessibilité et continuité des services	20	319
- Qualité du milieu de vie et des ressources matérielles	21	71
- Aspect financier	22	10
- Autres droits des bénéficiaires	23	15
RESSOURCES HUMAINES		
Personnel cadre		
- Équivalent temps complet	24	69,54
Personnel régulier		
- Équivalent temps complet	25	111,50
Heures travaillées		
- Personnel cadre	26	101 880,22
- Personnel régulier	27	151 301,73
Heures rémunérées	28	370 785,78

EXPLICATIONS – PAGE 2 7 0

Le conseil régional doit inscrire sur cette page toutes les notes aux états financiers qui comprennent, entre autres: statut et nature des activités, conventions comptables appliquées par le conseil régional, emprunts bancaires, obligations et autres éléments du passif à long terme, engagements et éventualités, événements postérieurs à la date du bilan et toute autre information nécessaire à la bonne compréhension des différentes parties du rapport.

Les pages 070 et 071 reproduisent les principales conventions comptables adoptées par le Ministère pour les conseils régionaux. Elles doivent être énoncées à la page 270, lorsque le contexte l'exige, d'une façon intégrale.

Les notes aux états financiers excluent les précisions ou informations additionnelles requises par le Ministère pour la bonne compréhension des données des différentes parties du rapport. Ces précisions ou informations additionnelles doivent être inscrites aux pages 290, 390, 490... selon les parties du rapport auxquelles elles s'appliquent.

Il est recommandé de numéroter les notes avec les références aux pages, lignes et colonnes correspondantes.

Lorsque plusieurs pages sont requises, le conseil régional doit les numéroter de la façon suivante: 270-1, 270-2, ...

Notes aux états financiers

exercice terminé le 31 mars 19 91

Note 1: Le résultat des opérations des ACTIVITÉS PRINCIPALES indiqué à la page 200, ligne 30, colonne 1 est traité de la façon suivante:

Le résultat se solde par un excédent des revenus sur les charges au montant de _____ $ et est imputé au solde des ACTIVITÉS PRINCIPALES et demeure sujet à une libération comme incitatif financier après validation par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le résultat se solde par un excédent des charges sur les revenus au montant de 7 713 $ et est imputé au solde de l'AVOIR PROPRE.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (06 & 13)

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1991

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. DESCRIPTION DES ACTIVITES

La corporation fut instituée selon la loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q. chap. S-5). Ses principales fonctions sont décrites à l'article 18 de la loi précitée.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Comptabilité d'exercice

La comptabilité d'exercice est utilisée pour l'information financière. Cependant cette convention comporte les exceptions suivantes:

i) Aucun passif n'est inscrit au 31 mars à titre de vacances ou de congés de maladie.

ii) Les revenus provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux sont comptabilisés sur la base des approbations sauf en ce qui concerne les réclamations d'intérêts relatives à la politique du financement temporaire par voie d'emprunts. La date limite pour considérer un montant approuvé par le Ministère comme revenu eu égard aux dépenses effectuées avant le 1er avril et imputée à une année financière est la date de confirmation du budget final.

iii) Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse et distribués à chaque fonds au prorata de sa participation au solde bancaire mensuel moyen.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif, à l'exception de l'inventaire des produits biologiques qui est évalué selon la méthode du coût moyen.

c) Immobilisations

Fonds d'exploitation:

Les dépenses en immobilisations de l'exercice sont comptabilisées au coût à l'état des résultats et capitalisées au fonds des immobilisations.

CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (06 & 13)

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1991

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

c) Immobilisations (suite)

Fonds des immobilisations:

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

Aucun amortissement annuel n'est calculé suite à une directive administrative du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Fonds Buanderie Centrale de Montréal:

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement annuel de la bâtisse et de l'équipement de buanderie est calculé en fonction de l'utilisation des éléments d'actif. Le taux d'amortissement utilisé est de .03285 $/kg de linge propre.

L'amortissement annuel du matériel loué en vertu du contrat de location-acquisition est calculé en fonction de la durée du bail, soit 104 mois, selon la méthode de l'amortissement à dotation croissante.

3. STOCKS

	Exercice courant	Exercice précédent
Fonds des activités régionalisées:		
Lingerie et literie - Service régional de buanderie	1 033 229 $	620 256 $
Fournitures - Achats de groupe	1 907	4 552
	1 035 136 $	624 808 $

CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (06 & 13)

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1991

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

4. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette — Exercice courant	Valeur nette — Exercice précédent
Fonds des immobilisations:				
Equipement informatique	2 685 726 $	-- $	2 685 726 $	1 994 122 $
Mobilier et équipement de bureau	1 160 415	--	1 160 415	1 146 329
Améliorations locatives	1 089 099	--	1 089 099	919 346
	4 935 240 $	-- $	4 935 240 $	4 059 797 $
Fonds Buanderie Centrale de Montréal:				
Bâtisse (★)	7 396 476 $	1 412 884 $	5 983 592 $	6 093 326 $
Machinerie, mobilier et équipement	6 531 412	1 013 556	5 517 856	4 580 013
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	570 368	448 370	121 998	203 605
	14 498 256 $	2 874 810 $	11 623 446 $	10 876 944 $

(★) La bâtisse est érigée sur un terrain appartenant à l'Hôpital Louis H.Lafontaine. Ledit terrain est loué au CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (06 & 13) en vertu d'un bail emphytéotique pour une période de 65 ans échéant le 30 juin 2042.

CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (06 & 13)

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1991

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

5. OBLIGATIONS A PAYER

	Exercice courant	Exercice précédent
Fonds Buanderie Centrale de Montréal:		
Obligations à payer, série C, 12,5%, remboursables par versement annuel de 250 000 $ le 27 février des années 1992 à 1995 inclusivement	1 000 000 $	1 250 000 $
Obligations à payer, série 1, 9,55%, échéant le 16 décembre 1996	1 800 000	1 800 000
Obligations à payer, série 2, 10,5%, échéant le 27 septembre 1993	3 000 000	3 000 000
Obligations échues durant l'exercice	--	2 025 000
	5 800 000	8 075 000
Tranche échéant à moins d'un an	250 000	2 275 000
	5 550 000 $	5 800 000 $

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

1992	1993	1994	1995	1996
250 000 $	250 000 $	3 250 000 $	250 000 $	-- $

CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (06 & 13)

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1991

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

6. OBLIGATIONS DECOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

Fonds d'exploitation:

Au cours de l'exercice, le Conseil régional a acquis de l'équipement informatique pour un montant de 206 831 $. Cet équipement sera financé en vertu d'un contrat de location-acquisition qui sera établi lorsque tous les coûts auront été engagés, soit en 1991-1992.

Fonds des activités régionalisées:

	Exercice courant	Exercice précédent
Total des paiements minimums exigibles en vertu du contrat échéant en 1993	268 151 $	370 120 $
Intérêts de 12.25%	29 161	78 873
	238 990	291 247
Tranche échéant à moins d'un an	99 636	81 854
	139 354 $	206 393 $

Fonds Buanderie Centrale de Montréal:

Total des paiements minimums exigibles en vertu du contrat échéant en 1993	130 655 $	228 647 $
Intérêts de 9.82%	8 657	25 042
	121 998	203 605
Tranche échéant à moins d'un an	89 991	81 607
	32 007 $	121 998 $

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont de:

1992	1993
218 201 $	180 605 $

CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (06 & 13)

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1991

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

7. EVENTUALITES

Fonds de rationalisation services de buanderie:

En date du 2 novembre 1990, une sentence arbitrale sur le volume de buanderie devant être accordé à Buanbec inc. pour l'année 1984-1985 établissait à 1 512 705 $ le montant de l'indemnité à payer par le C.S.S.S.R.M.M., plus les intérêts et les honoraires. Compte tenu de la responsabilité du Ministère dans ce litige, ce dernier a autorisé une marge de crédit de 2 982 951 $ pour acquitter le total des frais. Cette marge de crédit doit être remboursée dans un délai maximum de trois ans par des contributions du Ministère au fonds des immobilisations.

Le 12 mars 1991, une autre sentence arbitrale rejetait notre requête d'opposition à une demande d'arbitrage pour les années 1985 à 1988. Nous avons présenté une requête en nullité de cette sentence. Cette requête étant rejetée par la cour supérieure le 22 mai 1991, nous avons inscrit ce jugement devant la cour d'appel de la province de Québec. Advenant une décision défavorable en cour d'appel, les coûts additionnels seront supportés par le gouvernement du Québec.

Fonds affecté - Prélèvements - Loi 160:

Conformément à la circulaire 1990-038, le Conseil régional a enregistré les sommes perçues et à recevoir de tous les établissements de la région, dans le fonds affecté - Prélèvements - Loi 160. Compte tenu que les établissements ont déclaré ne pas être certains de pouvoir encaisser tous ces montants, provenant à l'occasion d'employés en congé de maladie, les corrections qui s'imposent seront effectuées dans les états financiers de l'exercice alors en cours.

8. ENGAGEMENTS

a) Fonds d'exploitation:

Un bail d'une période de quatre ans, se terminant le 31 mars 1994, a été signé pour un loyer annuel de 350 160 $. De plus, le locataire défraiera les frais d'entretien autres que ceux spécifiés dans la définition des frais d'exploitation et le gardiennage. Les frais d'exploitation comprennent l'énergie, les assurances, les taxes, les frais de gestion, l'entretien général de l'édifice et des systèmes mécaniques, électriques et de ventilation.

De plus, le Conseil régional est engagé en vertu de différents contrats de location, échéant à différentes dates jusqu'en 1996, pour une somme totale d'environ 321 000 $ dont 238 000 $ seront exigibles en 1992.

CONSEIL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA REGION DE MONTREAL METROPOLITAIN (06 & 13)

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1991

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

b) Fonds des immobilisations et équipements des C.H.- projets financés par le service de la dette:

Le Conseil régional a autorisé des projets à certains établissements pour lesquels les engagements financiers sont reportés selon les prévisions de décaissements.

Les engagements financiers reportés échéant en 1991-1992 totalisent 9 123 043 $.

9. ETATS FINANCIERS

A des fins de comparaison, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassifiées pour tenir compte de la nouvelle présentation adoptée en 1991.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN

	Page
Troisième partie — Fonds d'exploitation: Renseignements complémentaires	
Activités principales:	
Détail des revenus	300
Dépenses par centre d'activités et par catégorie	310
Activités accessoires:	
Résultats par centre d'activités	320
Ventilation des charges:	
Frais de déplacement, de séjour, d'inscription et charges extraordinaires	349
Précisions aux renseignements complémentaires — partie 3	390

EXPLICATIONS ET CONCORDANCES – PAGE 3 0 0

À chaque fois qu'il est demandé de préciser, le conseil régional donne les détails à la page 390 en identifiant les page, ligne et colonne concernées.

Ligne 02 - (Diminution) ou augmentation du financement
Le conseil régional doit donner le détail de tous les montants qui composent cette ligne.

Les montants relatifs à la reconnaissance d'une contribution exceptionnelle et non utilisés au 31 mars s'inscrivent sur cette ligne comme diminution du financement. L'année de l'utilisation, ils s'y inscrivent comme augmentation du financement (circulaires 1988-040, 02-01-23-01 et 1989-057, 02-0123-02).

Ligne 14 - Remboursement-taxe sur essence
Le remboursement de la taxe sur l'essence est comptabilisé comme autre revenu et non déduit des dépenses.

Lignes 15 et 16 - Remboursement-taxe de vente fédérale et taxe d'accise
D'une façon générale, ces taxes sont déduites du coût. Cependant, le conseil régional peut réclamer, après vérification, des montants que le fournisseur n'a pas déduits au moment de la facturation. Si de telles sommes sont perçues par la suite, elles sont considérées comme autres revenus. Il est à noter toutefois que les remboursements de taxe de vente s'appliquant à l'acquisition des immobilisations doivent être déduits du coût des actifs du fonds d'immobilisations.

Ligne 18 - Contributions des fonds affectés
Il s'agit des frais de gestion autorisés par le Ministère à certains fonds affectés.

Pour le fonds d'exploitation, ce revenu de contributions s'inscrit à cette ligne et les dépenses sont rapportées au centre d'activités 8220 Gestion des fonds affectés.

Ligne 19 - Contribution de l'avoir propre
Le conseil régional doit se conformer à l'article 32 du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux pour l'utilisation de cette contribution.

Ligne 20 - Autres revenus
Pour une explication plus détaillée des revenus d'autres sources, le conseil régional doit consulter le manuel de gestion financière.

L 03 = P 200, L 01, C 1
L 22 = P 200, L 09, C 1
L 23 = P 200, L 10, C 1

Fonds d'exploitation - Activités principales exercice terminé le 31 mars 1991

DETAIL DES REVENUS

Subventions du M.S.S.S.		1
Budget agréé	01	$8,644,006
(diminution) ou augmentation du financement (préciser).Annexe 1	02	($24,440)
Total(L.01 + L.02)	03	$8,619,566
Revenus provenant des établissements		
Ventes de services	04	
Prêts de ressources humaines	05	
TOTAL (L.04 + L.05)	06	$0
Revenus d'intérêts	07	$80,708
Revenus d'autres sources:		
Location d'emplacements	08	$550,403
Recouvrements de charges	09	
Ventes:		
Documents, brochures	10	$34,700
Rebus et autres	11	$670
Emission de permis	12	
Subvention gouvernementale à l'embauche	13	
Remboursement:		
Taxe sur essence	14	
Taxe de vente fédérale	15	
Taxe d'accise	16	
Intérêts sur comptes en souffrance	17	
Contributions des fonds affectés (préciser)...Annexe 2	18	$1,299,434
Contribution de l'avoir propre	19	$289,596
Autres revenus (préciser)..ANNEXE 3	20	$272,083
	21	
TOTAL (L.08 à L.21)	22	$2,446,886
TOTAL DES REVENUS (L.03 + L.06 + L.07 + L.22)	23	$11,147,160

Fonds d'exploitation - Activités principales — DEPENSES PAR CENTRE D'ACTIVITE ET PAR CATEGORIE — exercice terminé le 31 mars 1991

Catégorie de dépenses	8110 Planification et programmation des services à la population 1	8120 Communication et relations avec la population 2	8130 Services aux établissements et organismes 3	8210 Administration générale 4	8220 Gestion des fonds affectés 5	8230 Informatique 6	TOTAL 7
CHARGES D'EXPLOITATION							
Salaires.....01	$2,129,875	$863,805	$289,952	$1,072,378	$1,729,310	$418,846	$6,504,166
Avantages sociaux généraux.....02	$387,376	$171,916	$56,185	$227,592	$271,366	$72,654	$1,187,089
Avantages sociaux particuliers..03	$37,392	$35,040	$6,019	$70,070	$12,361	$2,642	$163,524
Charges sociales.....04	$184,689	$83,881	$31,647	$106,824	$149,761	$42,994	$599,796
Frais de déplacement.....05	$27,882	$6,700	$3,701	$4,993	$25,919	$1,330	$70,525
Services achetés.....06	$101,792	$21,083	$115,451	$84,954	$64,408	$199,463	$587,151
Communications.....07	$5,640	$17,034	$17,433	$416,517	$3,644	$782	$461,050
Loyer.....08	XXXX	XXXX	XXXX	$597,087	XXXX	XXXX	$597,087
Location d'équipement.....09	$28	$300	$3,520	$55,309	$23,010		$82,167
Fourniture de bureau.....10	$9,997	$1,489	$16,659	$156,641	$885	$38,234	$223,905
Autres frais.....11	$278	$11,630		$101,892	$5,822	($229)	$119,393
TOTAL (L.01 à L.11).....12	$2,884,949	$1,212,878	$540,567	$2,894,257	$2,286,486	$776,716	$10,595,853
DEPENSES EN IMMOBILISATION ET EQUIPEMENT							
Achat ou location avec option d'achat de mobilier et d'équipement.....13	XXXX	XXXX	XXXX	$441,099	XXXX	XXXX	$441,099
Acquisition, constructions d'immeubles.....14	XXXX	XXXX	XXXX		XXXX	XXXX	$0
Réparations majeures, rénovations, aménagement d'immeubles.....15	XXXX	XXXX	XXXX	$117,921	XXXX	XXXX	$117,921
TOTAL (L.13 à L.15).....16	$0	$0	$0	$559,020	$0	$0	$559,020
TOTAL DES DEPENSES (L.12 + L.16)..17	$2,884,949	$1,212,878	$540,567	$3,453,277	$2,286,486	$776,716	$11,154,873

Fonds d'exploitation-Activités accessoires — RESULTATS PAR CENTRE D'ACTIVITES — exercice terminé le 31 mars 1991

PROVENANCES DES REVENUS	8410 Administration de la santé communautaire 1	8420 Santé en travail 2	8430 Urgences-santé (Québec) 3	8490 Autres activités complémentaires 4	8600 Activités commerciales 5	TOTAL 6
Subventions du M.S.S.S.....01	XXXX	XXXX		$232,000	XXXX	$232,000
Revenus provenant des établissements.....02		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	$0
Subventions C.S.S.T.....03	XXXX		XXXX	XXXX	XXXX	$0
Revenus d'intérêts.....04					$27,807	$27,807
Revenus de commerciaux.....05	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	$86,998	$86,998
Autres revenus ou recouvrements de charges.....06					XXXX	$0
TOTAL (L.01 à L.06).....07	$0	$0		$232,000	$114,805	$346,805
NATURES DES DEPENSES						
CHARGES D'EXPLOITATION						
Salaires.....08					$3,300	$3,300
Avantages sociaux généraux.....09						$0
Avantages sociaux particuliers.....10						$0
Charges sociales.....11					$265	$265
Frais de déplacement.....12						$0
Services achetés.....13						$0
Communications.....14						$0
Loyer.....15					$32,248	$32,248
Location d'équipement.....16						$0
Fournitures de bureau.....17					$9	$9
Autres frais.....18				$232,000	$37,679	$269,679
TOTAL (L.08 à L.18).....19	$0	$0		$232,000	$73,501	$305,501
Dépenses en immobilisations et équipements.....20	XXXX					$0
TOTAL (L.19 + L.20).....21	$0	$0		$232,000	$73,501	$305,501
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES (DES DEPENSES SUR LES REVENUS).....22	$0	$0		$0	$41,304	$41,304

Fonds d'exploitation VENTILATION DES CHARGES exercice terminé le 31 mars 1991

FRAIS DE DEPLACEMENT, DE SEJOUR, D'INSCRIPTION ET CHARGES EXTRAORDINAIRES

ACTIVITES PRINCIPALES ET ACCESSOIRES		Activités principales 3	Activités accessoires 4
FRAIS DE DEPLACEMENT, DE SEJOUR, D'INSCRIPTION			
. Hors Québec - président du c.a.	01		
- autres membres du c.a.	02		
- directeur général	03	$1,336	
- autres cadres	04	$2,340	
TOTAL (L.01 à L.04)	05	$3,676	$0
. Hors Canada - président du c.a.	06		
- autres membres du c.a.	07		
- directeur général	08		
- autres cadres	09		
TOTAL (L.06 à L.09)	10	$0	$0
TOTAL (L.05 + L.10)	11	$3,676	$0
TOTAL POUR L'ENSEMBLE DU CONSEIL REGIONAL	12	$88,924	$0

Activités accessoires		Personnel cadre 1	Personnel autre 2	Autres 3	Total 4
CHARGES EXTRAORDINAIRES					
Sommes excédant les normes et barèmes adoptés par le gouvernement	13				
Rémunération-fonctions non prévues aux conditions de travail	14	XXXX	XXXX		
Avantages sociaux reliés aux lignes 13 et 14	15				
Charges sociales reliées aux lignes 13, 14 et 15	16				
Primes d'assurances sur la vie d'individus à titre personnel	17				
Versements pour constitution de rentes et autres	18				
Cotisations aux corporations professionnelles et associations de cadres et d'employés	19				
Intérêts sur emprunts non autorisés	20	XXXX	XXXX		
Amendes, pénalités et intérêts afférents	21	XXXX	XXXX		
Autres (préciser)	22				
	23				
TOTAL (L.13 à L.23)	24				

Fonds d'exploitation - Activités principales — exercice terminé le 31 mars 1991

DETAIL DES REVENUS

Subventions du M.S.S.S.		1
Budget agréé	01	$8,644,006
(diminution) ou augmentation du financement (préciser).Annexe 1	02	($24,440)
Total(L.01 + L.02)	03	$8,619,566
Revenus provenant des établissements		
Ventes de services	04	
Prêts de ressources humaines	05	
TOTAL (L.04 + L.05)	06	$0
Revenus d'intérêts	07	$80,708
Revenus d'autres sources:		
Location d'emplacements	08	$550,403
Recouvrements de charges	09	
Ventes:		
Documents, brochures	10	$34,700
Rebus et autres	11	$670
Emission de permis	12	
Subvention gouvernementale à l'embauche	13	
Remboursement:		
Taxe sur essence	14	
Taxe de vente fédérale	15	
Taxe d'accise	16	
Intérêts sur comptes en souffrance	17	
Contributions des fonds affectés (préciser)...Annexe 2	18	$1,299,434
Contribution de l'avoir propre	19	$289,596
Autres revenus (préciser)..ANNEXE 3	20	$272,083
	21	
TOTAL (L.08 à L.21)	22	$2,446,886
TOTAL DES REVENUS (L.03 + L.06 + L.07 + L.22)	23	$11,147,160

Fonds d'exploitation - Activités principales — DEPENSES PAR CENTRE D'ACTIVITE ET PAR CATEGORIE — exercice terminé le 31 mars 1991

Catégorie de dépenses	8110 Planification et programmation des services à la population	8120 Communication et relations avec la population	8130 Services aux établissements et organismes	8210 Administration générale	8220 Gestion des fonds affectés	8230 Informatique	TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7
CHARGES D'EXPLOITATION							
Salaires.....01	$2,129,875	$863,805	$289,952	$1,072,378	$1,729,310	$418,846	$6,504,166
Avantages sociaux généraux.....02	$387,376	$171,916	$56,185	$227,592	$271,366	$72,654	$1,187,089
Avantages sociaux particuliers..03	$37,392	$35,040	$6,019	$70,070	$12,361	$2,642	$163,524
Charges sociales.....04	$184,689	$83,881	$31,647	$106,824	$149,761	$42,994	$599,796
Frais de déplacement.....05	$27,882	$6,700	$3,701	$4,993	$25,919	$1,330	$70,525
Services achetés.....06	$101,792	$21,083	$115,451	$84,954	$64,408	$199,463	$587,151
Communications.....07	$5,640	$17,034	$17,433	$416,517	$3,644	$782	$461,050
Loyer.....08	XXXX	XXXX	XXXX	$597,087	XXXX	XXXX	$597,087
Location d'équipement.....09	$28	$300	$3,520	$55,309	$23,010		$82,167
Fourniture de bureau.....10	$9,997	$1,489	$16,659	$156,641	$805	$38,234	$223,905
Autres frais.....11	$278	$11,630		$101,892	$5,822	($229)	$119,393
TOTAL (L.01 à L.11).....12	$2,884,949	$1,212,878	$540,567	$2,894,257	$2,286,486	$776,716	$10,595,853
DEPENSES EN IMMOBILISATION ET EQUIPEMENT							
Achat ou location avec option d'achat de mobilier et d'équipement.....13	XXXX	XXXX	XXXX	$441,099	XXXX	XXXX	$441,099
Acquisition, constructions d'immeubles.....14	XXXX	XXXX	XXXX		XXXX	XXXX	$0
Réparations majeures, rénovations, aménagement d'immeubles.....15	XXXX	XXXX	XXXX	$117,921	XXXX	XXXX	$117,921
TOTAL (L.13 à L.15).....16	$0	$0	$0	$559,020	$0	$0	$559,020
TOTAL DES DEPENSES (L.12 + L.16)..17	$2,884,949	$1,212,878	$540,567	$3,453,277	$2,286,486	$776,716	$11,154,873

Fonds d'exploitation-Activités accessoires — RESULTATS PAR CENTRE D'ACTIVITES — exercice terminé le 31 mars 1991

PROVENANCES DES REVENUS	8410 Administration de la santé communautaire 1	8420 Santé en travail 2	8430 Urgences-santé (Québec) 3	8490 Autres activités complémentaires 4	8600 Activités commerciales 5	TOTAL 6
Subventions du M.S.S.S.....01	XXXX	XXXX		$232,000	XXXX	$232,000
Revenus provenant des établissements.....02		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	$0
Subventions C.S.S.T.....03	XXXX		XXXX	XXXX	XXXX	$0
Revenus d'intérêts.....04					$27,807	$27,807
Revenus de commerciaux.....05	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	$86,998	$86,998
Autres revenus ou recouvrements de charges.....06					XXXX	$0
TOTAL (L.01 à L.06).....07	$0	$0		$232,000	$114,805	$346,805
NATURES DES DEPENSES						
CHARGES D'EXPLOITATION						
Salaires.....08					$3,300	$3,300
Avantages sociaux généraux.....09						$0
Avantages sociaux particuliers.....10						$0
Charges sociales.....11					$265	$265
Frais de déplacement.....12						$0
Services achetés.....13						$0
Communications.....14						$0
Loyer.....15					$32,248	$32,248
Location d'équipement.....16						$0
Fournitures de bureau.....17					$9	$9
Autres frais.....18				$232,000	$37,679	$269,679
TOTAL (L.09 à L.18).....19	$0	$0		$232,000	$73,501	$305,501
Dépenses en immobilisations et équipements.....20	XXXX					$0
TOTAL (L.19 + L.20).....21	$0	$0		$232,000	$73,501	$305,501
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES (DES DEPENSES SUR LES REVENUS).....22	$0	$0	$0		$41,304	$41,304

Fonds d'exploitation VENTILATION DES CHARGES exercice terminé le 31 mars 1991

FRAIS DE DEPLACEMENT, DE SEJOUR, D'INSCRIPTION ET CHARGES EXTRAORDINAIRES

ACTIVITES PRINCIPALES ET ACCESSOIRES		Activités principales 3	Activités accessoires 4
FRAIS DE DEPLACEMENT, DE SEJOUR, D'INSCRIPTION			
. Hors Québec - président du c.a.	01		
- autres membres du c.a.	02		
- directeur général	03	$1,336	
- autres cadres	04	$2,340	
TOTAL (L.01 à L.04)	05	$3,676	$0
. Hors Canada - président du c.a.	06		
- autres membres du c.a.	07		
- directeur général	08		
- autres cadres	09		
TOTAL (L.06 à L.09)	10	$0	$0
TOTAL (L.05 + L.10)	11	$3,676	$0
TOTAL POUR L'ENSEMBLE DU CONSEIL REGIONAL	12	$88,924	$0

Activités accessoires		Personnel cadre 1	Personnel autre 2	Autres 3	Total 4
CHARGES EXTRAORDINAIRES					
Sommes excédant les normes et barèmes adoptés par le gouvernement	13				
Rémunération-fonctions non prévues aux conditions de travail	14	XXXX	XXXX		
Avantages sociaux reliés aux lignes 13 et 14	15				
Charges sociales reliées aux lignes 13, 14 et 15	16				
Primes d'assurances sur la vie d'individus à titre personnel	17				
Versements pour constitution de rentes et autres	18				
Cotisations aux corporations professionnelles et associations de cadres et d'employés	19				
Intérêts sur emprunts non autorisés	20	XXXX	XXXX		
Amendes, pénalités et intérêts afférents	21	XXXX	XXXX		
Autres (préciser)	22				
.....	23				
TOTAL (L.13 à L.23)	24				

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN

Page

Quatrième partie — Fonds des activités régionalisées: Renseignements complémentaires

Résultats par centre d'activités 400-401

Solde de fonds par centre d'activités 410-411

Précisions aux renseignements complémentaires — partie 4 490

EXPLICATIONS ET CONCORDANCES – PAGE 4 0 0

À chaque fois qu'il est demandé de préciser. le conseil régional donne les détails à la page 490 en identifiant les page. ligne et colonne concernées.

L.20. C.1	= P.210. L.16. C.3
L.20. C.2	= P.210. L.17. C.3
L.20. C.3	= P.210. L.18. C.3
L.20. C.4	= P.210. L.19. C.3

Fonds des activités régionalisées exercice terminé le 31 mars 1991

RESULTATS PAR CENTRE D'ACTIVITES

	8810 Approvisionnement en commun de biens et services	8820 Service régional de buanderie	8890 Autres activités régionalisées	TOTAL
PROVENANCE DES REVENUS	1	2	3	4
Revenus provenant des établissements..01	$1,163,835	$18,289,867	$2,324,018	$21,777,720
Revenus d'intérêts.....02	$39,003		$201,075	$240,078
Revenus d'autres sources (préciser)...03	$139,007	$443,584	$214,428	$797,019
.....ANNEXE 1.....04				
TOTAL (L.0) à L.04).....05	$1,341,845	$18,733,451	$2,739,521	$22,814,817
NATURE DES DEPENSES				
Charge d'exploitation				
Salaires.....06	$756,783	$172,969	$387,097	$1,316,849
Avantages sociaux généraux.....07	$139,536	$19,253	$74,690	$233,479
Avantages sociaux particuliers.....08	$21,874	$57	$34,916	$56,847
Charges sociales.....09	$74,831	$15,472	$30,719	$121,022
Frais de déplacement.....10	$16,091	$3,959	$4,842	$24,892
Services achetés.....11	$111,654	$15,478,424	$254,938	$15,845,016
Communications.....12	$44,201	$10,629	$1,510	$56,340
Loyer.....13	$18,240	$4,560	$517	$23,317
Location d'équipement.....14	$28,321	$6,130	$4,556	$39,007
Fournitures de bureau.....15	$16,175	$19,864	$2,865	$38,904
Autres frais.....16	$5,200	$639,612	$1,749,986	$2,394,798
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (L.06 à L.16).....17	$1,232,906	$16,370,929	$2,546,636	$20,150,471
Dépenses en immobilisations et équipements.....18	$26,617	$107,427	$53,748	$187,792
TOTAL (L.17 + L.18).....19	$1,259,523	$16,478,356	$2,600,384	$20,338,263
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES (EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES REVENUS).20	$82,322	$2,255,095	$139,137	$2,476,554

Fonds des activités régionalisées exercice terminé le 31 mars 1991

SOLDE DE FONDS PAR CENTRE D'ACTIVITES

		8810 Approvisionnement en commun de biens et services 1	8820 Service régional de buanderie 2	8890 Autres activités régionalisées 3	TOTAL 4
SOLDE AU DEBUT	01	$79,909	($2,475,992)	($157,030)	($2,553,113)
ADDITIONS					
Excédent des revenus sur les dépenses	02	$82,322	$2,255,095	$149,747	$2,487,164
Autres (préciser)	03				$0
	04				$0
	05				$0
	06				$0
TOTAL (L.02 à L.06)	07	$82,322	$2,255,095	$149,747	$2,487,164
DEDUCTIONS					
Excédent des dépenses sur les revenus	08			$10,610	$10,610
Autres (préciser)	09				$0
	10				$0
Ristournes aux établissements	11	$20,000	$300,000		$320,000
	12				$0
TOTAL (L.08 à L.12)	13	$20,000	$300,000	$10,610	$330,610
VARIATION DE L'EXERCICE (L.07 - L.13)	14	$62,322	$1,955,095	$139,137	$2,156,554
SOLDE A LA FIN (L.01 + L.14)	15	$142,231	($520,897)	($17,893)	($396,559)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN

Page

Cinquième partie — Fonds affectés: Renseignements complémentaires

Fonds affectés combinés - bilan:
Fonds des immobilisations et équipements des établissements
Fonds des locations d'espaces 511

Fonds affectés combinés - bilan:
Fonds des services ambulanciers
Fonds des services en C.L.S.C.
Fonds expérience de travail 512

Fonds affectés combinés - bilan:
Fonds santé communautaire
Fonds de désengorgement des urgences
Fonds des médecins en régions éloignées 513

Autres fonds affectés - bilan 514

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN

Page

Cinquième partie — Suite

Fonds affectés combinés - analyse de la provenance et de l'utilisation des fonds:
- Fonds des immobilisations et équipements des établissements
- Fonds des locations d'espaces — 521

Fonds affecté des services en C.L.S.C.:
Analyse de la provenance et de l'utilisation du fonds par composante — 522

Fonds affectés combinés - analyse de la provenance et de l'utilisation des fonds:
- Fonds des services ambulanciers
- Fonds expérience de travail
- Fonds santé communautaire
- Fonds de désengorgement des urgences
- Fonds des médecins en régions éloignées — 523

Autres fonds affectés - analyse de la provenance et de l'utilisation des fonds — 524

Immobilisations et équipements des C.H. - liste des contributions aux projets d'immobilisations inférieurs à 1.000.000$ — 531

Immobilisations et équipements des C.H. - liste des contributions aux projets autorisés d'équipement — 532

Immobilisations des C.L.S.C., C.A.H., C.A.R. et C.S.S. - liste des contributions aux projets inférieurs à 250.000$ — 533

Équipements des C.L.S.C., C.A.H., C.A.R. et C.S.S. - renseignements additionnels — 534

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

PLAN

Page

Cinquième partie — Suite

Fonds des locations d'espaces - renseignements additionnels 535

Fonds des services en C.L.S.C. (services à domicile) - renseignements additionnels 536

Fonds des services en C.L.S.C. (autres composantes) - renseignements additionnels 537

Fonds des services ambulanciers - renseignements additionnels sur les salaires 539

Précisions aux renseignements complémentaires — partie 5 590

EXPLICATIONS ET CONCORDANCES – PAGE 5 1 1

À chaque fois qu'il est demandé de préciser, le conseil régional donne les détails à la page 590 en identifiant les page, ligne et colonne concernées.

Ligne 04 - Débiteur MSSS - intérêts sur emprunts
Inscrire le solde à recevoir du Ministère relatif aux intérêts encourus sur les emprunts inscrits à la ligne 13.

Lignes 15 et 16 - Créditeurs-Établissements
Inscrire les projets autorisés à payer.

L.22. C.1	= P 521. L.19. C.1
L.22. C.2	= P 521. L.19. C.2
L.22. C.3	= P 521. L.19. C.3
L.22. C 4	= P 521. L.19. C 4

Fonds affectés combinés — BILAN — exercice terminé le 31 mars 1991

	FONDS D'IMMOBILISATIONS ET ÉQUIPEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS			
	Immobilisations et équipements des C.H.	Immobilisations C.L.S.C.,C.A.H. C.A.R. ET C.S.S.	Équipement des C.L.S.C.,C.A.H. C.A.R. ET C.S.S.	Fonds des locations d'espaces 0003
	1	2	3	4
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse.....01				$1,183,444
Débiteurs - M.S.S.S.....02	XXXX	XXXX	XXXX	
- M.S.S.S. enveloppe allouée.....03	$26,733,085	$6,792,562	$3,589,858	XXXX
- M.S.S.S.intérêts sur emprunts..04	$358,669	$69,708	$36,185	XXXX
- Établissements.....05				
- Autres (préciser).....06				
.....07				
Placements temporaires.....08				
Autres éléments (préciser).....09				
.....10				
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10).....11	$27,091,754	$6,862,270	$3,626,043	$1,183,444
PASSIF				
A COURT TERME				
Découvert de banque.....12	$1,089,141	$335,677	$141,071	
Emprunts de banque.....13	$5,301,816	$1,244,174	$462,601	
Intérêts sur emprunts à payer 14	$358,669	$69,708	$36,185	
Créditeurs et charges à payer:				
- Établissements-exercice courant.....15	$14,220,357	$3,128,272	$1,951,505	$1,066,707
- Établissements-exercices précédents....16	$6,107,843	$2,080,082	$1,029,642	$97,919
- Autres (préciser).....17	$12,000			
Annexe 1.....18				
Autres éléments (préciser).....19				
.....20				
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.20).....21	$27,089,826	$6,858,213	$3,621,004	$1,164,626
SOLDES DES FONDS.....22	$1,928	$4,057	$5,039	$18,835
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.21 + L.22).....23	$27,091,754	$6,862,270	$3,626,043	$1,183,444

Fonds affectés combinés — BILAN — exercice terminé le 31 mars 1991

		Fonds des services ambulanciers 0009 1	Fonds des services en C.L.S.C. 0010 2	Fonds expérience de travail 0011 3
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse	01		$1,675,000	$1,651,680
Débiteurs - M.S.S.S.	02		$112,770	
- S.A.A.Q.	03		XXXX	XXXX
- M.M.S.R.F.P.(aide sociale)	04		XXXX	XXXX
- Etablissements (préciser)	05			
- Subvention pour intérêts sur emprunts	06			
- Autres(préciser)..Annexe 2	07		$816	
Placements temporaires	08			
Autres éléments(préciser)	09			
	10			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10)	11	$0	$1,788,586	$1,651,680
PASSIF				
A COURT TERME				
Découvert de banque	12			
Emprunts de banque	13			
Créditeurs et charges à payer:				
- Etablissements-exercice courant	14		$574,998	$5,750
- Etablissements-exercices précédents	15		$1,190,468	$5,482
- Organismes-exercice courant	16	XXXX	$12,000	$134,737
- Organismes-exercices précédent	17	XXXX		$22,750
- Entreprises ambulancières	18		XXXX	XXXX
- Intérêts sur emprunts à payer	19			
- Autres(préciser)	20			
Autres éléments (préciser)	21			
	22			
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.22)	23	$0	$1,777,466	$168,719
SOLDES DES FONDS	24	$0	$11,120	$1,482,961
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.23 + L.24)	25	$0	$1,788,586	$1,651,680

Fonds affectés combinés — BILAN — exercice terminé le 31 mars 1991

	Fonds santé communautaire 0012 1	Fonds de désengorgement des urgences 0013 2	Fonds des médecins en régions éloignées 0014 3
ACTIF			
A COURT TERME			
Encaisse....01	$429,719	$1,433,987	
Débiteurs - M.S.S.S....02		$61,160	
- M.S.S.S.-subvention pour intérêts sur emprunts....03			
- Etablissements (préciser)....04			
....			
- Autres (préciser)....05		$1,000	
Avance employé....06			
Placements temporaires....07			
Autres éléments (préciser)....08			
....09			
TOTAL DE L'ACTIF (L.0) à L.09)....10	$429,719	$1,496,147	$0
PASSIF			
A COURT TERME			
Découvert de banque....11			
Emprunts de banque....12			
Créditeurs et charges à payer:			
- Etablissements (préciser)....13	$419,330	$1,224,698	
Annexe 3 & 4			
- Intérêts sur emprunts à payer....14			
- Autres (préciser)....15			
....16			
Autres éléments (préciser)....17			
....18			
TOTAL DU PASSIF (L.11 à L.18)....19	$419,330	$1,224,698	$0
SOLDES DES FONDS....20	$10,389	$271,449	$0
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.19 + L.20)....21	$429,719	$1,496,147	$0

Autres fonds affectés — BILAN — exercice terminé le 31 mars 1991

		Alourdissements de clientèle 0050 1	Fonds du SIRACDOF 0065-01 2	Fonds provincial prélèvements Loi 160 0100 3
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse	01	$1,121,713	$66,696	$15,170,577
Débiteurs - M.S.S.S(préciser)	02			
- M.S.S.S.-subvention pour intérêts sur emprunts	03			
- Etablissements (préciser)	04			$147,758
Annexe 5	05			
- Autres (préciser)	06			
	07			
Placements temporaires	08			
Autres éléments (préciser)	09			
	10			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10)	11	$1,121,713	$66,696	$15,318,335
PASSIF				
A COURT TERME				
Découvert de banque	12			
Emprunts de banque	13			
Créditeurs et charges à payer:				
- Etablissements (préciser)	14	$1,112,740	$36,454	
Annexe 6 & 7				
- Intérêts sur emprunts à payer	15			
- Autres (préciser)	16		$24,391	
Fournisseurs divers	17			
Autres éléments (préciser)	18			
	19			
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.19)	20	$1,112,740	$60,845	$0
SOLDES DES FONDS	21	$8,973	$5,851	$15,318,335
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.20 + L.21)	22	$1,121,713	$66,696	$15,318,335

Autres fonds affectés — BILAN — exercice terminé le 31 mars 1991

	Hébergement d'urgence 0109 1	Fonds buanderie centrale de MTL 2	Organismes communautaires 0049 3
ACTIF			
A COURT TERME			
Encaisse.....01	$11,243	$114,612	$65,640
Débiteurs - M.S.S.S(préciser).....02		$3,234,539	
-M.S.S.S. -subvention pour intérêts sur emprunts.....03			
- Etablissements (préciser).....04			
.....05			
- Autres (préciser).....06		$18,656	
Annexe 8.....07			
Placements temporaires.....08			
Autres éléments (préciser)...Annexe 9.....09		$26,868	
Immobilisations note 4.....10		$11,623,446	
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10).....11	$11,243	$15,018,121	$65,640
PASSIF			
A COURT TERME			
Découvert de banque.....12			
Emprunts de banque.....13			
Créditeurs et charges à payer:			
- Etablissements (préciser).....14			$64,169
Annexe 10.....			
-Intérêts sur emprunts à payer.....15			
- Autres (préciser).....16	$10,813	$3,235,659	
Annexe 11 & 12.....17			
Autres éléments (préciser).....18		$5,921,998	
Annexe 13.....19			
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.19).....20	$10,813	$9,157,657	$64,169
SOLDES DES FONDS.....21	$430	$5,860,464	$1,471
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.20 + L.21).....22	$11,243	$15,018,121	$65,640

Autres fonds affectés — BILAN — exercice terminé le 31 mars 1991

		Liste d'attente D.P.J.	Déficience intellectuelle	Fonds de fluoruration de l'eau
		0057	0051	0063
		1	2	3
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse	01	$11,545	$328,992	$32,040
Débiteurs - M.S.S.S(préciser)	02			
-M.S.S.S.-subvention pour intérêts... sur emprunts	03			
- Etablissements (préciser)	04			
	05			
- Autres (préciser)	06			
	07			
Placements temporaires	08			
Autres éléments (préciser)	09			
	10			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10)	11	$11,545	$328,992	$32,040
PASSIF				
A COURT TERME				
Découvert de banque	12			
Emprunts de banque	13			
Créditeurs et charges à payer:				
- Etablissements (préciser)	14	$9,595	$316,669	
.....Annexe 14 à 15.....				
- Intérêts sur emprunts à payer	15			
- Autres (préciser)	16			$16,030
Fournisseurs divers	17			
Autres éléments (préciser)	18			
	19			
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.19)	20	$9,595	$316,669	$16,030
SOLDES DES FONDS	21	$1,950	$12,323	$16,010
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.20 + L.21)	22	$11,545	$328,992	$32,040

Autres fonds affectés — BILAN — exercice terminé le 31 mars 1991

		Unité de médecine familiale 0050 1	Santé mentale 0052 2	Fonds produits biologiques 0060 3
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse	01	$103	$976,378	
Débiteurs - M.S.S.S(préciser)	02	$110,988	$22,468	$4,709
-M.S.S.S.- subvention pour intérêts sur emprunts	03	$311		$61
- Etablissements (préciser)	04			
	05			
- Autres (préciser)	06			
	07			
Placements temporaires	08			
Autres éléments (préciser)	09			$366,278
Inventaire	10			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10)	11	$111,402	$999,046	$371,048
PASSIF				
A COURT TERME				
Découvert de banque	12			$655,504
Emprunts de banque	13	$5,596		
Créditeurs et charges à payer:				
- Etablissements (préciser)	14	$105,412	$993,892	
Annexe 16 & 17				
- Intérêts sur emprunts à payer	15	$311		$3,362
- Autres (préciser) FOURNISSEURS DIVERS	16			$192,071
	17			
Autres éléments (préciser)	18			
	19			
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.19)	20	$111,319	$993,892	$850,937
SOLDES DES FONDS	21	$83	$5,154	($479,889)
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.20 + L.21)	22	$111,402	$999,046	$371,048

Autres fonds affectés — BILAN — exercice terminé le 31 mars 1991

		Fonds de rationalisation service de buanderie 0059 1	Marge de manoeuvre 0091 2	Fournitures spécialisées pour personnes handicapées physiques 3
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse	01		$95,561	$106,547
Débiteurs - M.S.S.S(préciser)	02			
- M.S.S.S. - subvention pour intérêts sur emprunts	03			
- Etablissements (préciser)	04			
	05			
- Autres (préciser)	06	$75,445		
Maison Tanguay	07			
Placements temporaires	08			
Autres éléments (préciser)	09			
	10			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10)	11	$75,445	$95,561	$106,547
PASSIF				
A COURT TERME				
Découvert de banque	12	$414,824		
Emprunts de banque	13	$2,607,219		
Créditeurs et charges à payer:				
- Etablissements (préciser)	14	$116,715	$93,852	$110,977
Annexe 18,19 & 20				
- Intérêts sur emprunts à payer	15	$21,853		
- Autres (préciser) FOURNISSEURS DIVERS	16	$51,183		
	17			
Autres éléments (préciser)	18			
	19			
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.19)	20	$3,211,794	$93,852	$110,977
SOLDES DES FONDS	21	($3,136,349)	$1,709	($4,430)
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.20 + L.21)	22	$75,445	$95,561	$106,547

Autres fonds affectés — BILAN — exercice terminé le 31 mars 1991

		Formation	Fonds des projets de développement en informatique	Fonds du S.I.D.D.O.C.I.
		0004		0065-02
		1	2	3
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse	01	$64,505	$2,777	
Débiteurs - M.S.S.S(préciser)	02	$164,000		
- M.S.S.S. - subvention pour intérêts sur emprunts	03			
- Etablissements (préciser)	04			$1,079,734
Annexe 21	05			
- Autres (préciser)	06			
	07			
Placements temporaires	08			
Autres éléments (préciser)	09			
	10			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10)	11	$228,505	$2,777	$1,079,734
PASSIF				
A COURT TERME				
Découvert de banque	12			$613,521
Emprunts de banque	13			
Créditeurs et charges à payer:				
- Etablissements (préciser)	14	$226,492		$2,063
Annexe 22 & 23				
- Intérêts sur emprunts à payer	15			
- Autres (préciser)	16		$2,777	$416,176
Fournisseurs divers	17			
Autres éléments (préciser)	18			
	19			
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.19)	20	$226,492	$2,777	$1,031,760
SOLDES DES FONDS	21	$2,013	$0	$47,974
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.20 + L.21)	22	$228,505	$2,777	$1,079,734

Autres fonds affectés — BILAN — exercice terminés le 31 mars 1991

		Fonds des mesures d'urgences immobilisations	Concertation régionale service jeunesse 0058	Service de réadaptation 0061
		1	2	3
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse	01		$78,925	$120,051
Débiteurs - M.S.S.S.(préciser)	02	$414,823	$754	
- M.S.S.S.- subvention pour intérêts sur emprunts	03			
- Etablissements (préciser)	04			
	05			
- Autres (préciser)	06			
	07			
Placements temporaires	08			
Autres éléments (préciser)	09			
	10			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10)	11	$414,823	$79,679	$120,051
PASSIF				
A COURT TERME				
Découvert de banque	12	$46,423		
Emprunts de banque	13			
Créditeurs et charges à payer:				
- Etablissements (préciser)	14	$359,795	$75,615	$117,473
Annexe 24,25 & 26				
- Intérêts sur emprunts à payer	15			
- Autres (préciser)	16		$3,775	
Annexe 23	17			
Autres éléments (préciser)	18			
	19			
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.19)	20	$406,218	$79,390	$117,473
SOLDES DES FONDS	21	$8,605	$289	$2,578
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.20 + L.21)	22	$414,823	$79,679	$120,051

Autres fonds affectés BILAN exercice terminé le 31 mars 1991

		Prélèvements Loi 160	Frais de déplacements, hébergement personnes handicapées	Sida
		0099	0094	0056
		1	2	3
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse	01	$26,805	$172,512	$480,615
Débiteurs - M.S.S.S(préciser)	02		$242,069	$325,000
- M.S.S.S.-subvention pour intérêts sur emprunts	03			
- Etablissements (préciser)	04	$93,410		
Annexe 28	05			
- Autres (préciser)	06			
	07			
Placements temporaires	08			
Autres éléments (préciser)	09			
	10			
TOTAL DE L'ACTIF (L.01 à L.10)	11	$120,215	$414,581	$805,615
PASSIF				
A COURT TERME				
Découvert de banque	12			
Emprunts de banque	13			
Créditeurs et charges à payer:				
- Etablissements (préciser)	14		$408,006	$611,726
Annexe 29 & 30				
- Intérêts sur emprunts à payer	15			
- Autres (préciser)	16			$188,020
Annexe 30	17			
Autres éléments (préciser)	18			
	19			
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.19)	20	$0	$408,006	$799,746
SOLDES DES FONDS	21	$120,215	$6,575	$5,869
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.20 + L.21)	22	$120,215	$414,581	$805,615

Autres fonds affectés — BILAN — exercice terminé le 31 mars 1991

		Coordination en matière s.s.s. 0104	Projet informatique S.G.A.C.	
		1	2	3
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse	01	$58,956		
Débiteurs - M.S.S.S(préciser)	02	$24		
- M.S.S.S.-subvention pour intérêts sur emprunts	03			
- Etablissements (préciser)	04		$9,000	
C.R.S.S.S.DE SHERBROOKE	05			
- Autres (préciser)	06			
.....	07			
Placements temporaires	08			
Autres éléments (préciser)	09			
.....	10			
TOTAL DE L'ACTIF (L.0) à L.10)	11	$58,980	$9,000	$0
PASSIF				
A COURT TERME				
Découvert de banque	12		$5,688	
Emprunts de banque	13			
Créditeurs et charges à payer:				
- Etablissements (préciser)	14	$15,000		
Annexe 32				
- Intérêts sur emprunts à payer	15			
- Autres (préciser)	16			
.....	17			
Autres éléments (préciser)	18			
.....	19			
TOTAL DU PASSIF (L.12 à L.19)	20	$15,000	$5,688	$0
SOLDES DES FONDS	21	$43,980	$3,312	
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DES FONDS (L.20 + L.21)	22	$58,980	$9,000	$0

Fonds affectés combinés — exercice terminés le 31 mars 91

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

	FONDS D'IMMOBILISATIONS ET EQUIPEMENT DES ETABLISSEMENTS			
	Immobilisation et équipement des C.H.	Immobilisations C.L.S.C.,C.A.H. C.A.R. ET C.S.S.	Equipements des C.L.S.C.,C.A.H. C.A.R. ET C.S.S.	Fonds des locations d'espace 0003
	1	2	3	4
SOLDE A ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE 01	$11,309	$8,062	$106,258	$18,770
PROVENANCE				
M.S.S.S. - secteur santé.....02	XXXX	XXXX	XXXX	$18,257,600
- secteur social.....03	XXXX	XXXX	XXXX	
- enveloppe allouée.....04	$36,269,297	$6,308,000	$4,918,690	XXXX
- subvention pour intérêts sur .... emprunts.....05	$1,952,729	$330,350	$264,973	XXXX
Revenus d'intérêts.....06				$49,491
Autres (préciser).....07				
.....08				
TOTAL (L.02 à L.08).....09	$38,222,026	$6,638,350	$5,183,663	$18,307,091
ATTRIBUTIONS				
ETABLISSEMENTS				
Immobilisations - secteur santé.....10	$10,178,732	XXXX	XXXX	$2,469,694
Immobilisations - secteur social.....11	XXXX	$6,312,005	XXXX	$15,818,142
Equipements.....12	$14,481,253	XXXX	$5,019,909	XXXX
Intérêts sur emprunts.....13	$1,952,729	$330,350	$264,973	
Remboursements d'emprunts.....14				
Honoraires professionnels.....15				XXXX
Autres (préciser).....Annexe 33.....16	$11,618,693			$19,200
.....17				
TOTAL (L.10 à L.17).....18	$38,231,407	$6,642,355	$5,284,882	$18,307,036
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.09 - L.18).....19	$1,928	$4,057	$5,039	$18,825

Fonds affectés des services en C.L.S.C. 0010 ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DU FONDS PAR COMPOSANTE

exercice terminé le 31 mars 1991

	Implantation de C.L.S.C.	Services à domicile	Cadres de partage	O.P.H.Q. transfert	Autres composantes	TOTAL
	0010-01	0010-02	0010-03	0010-06		
	1	2	3	4	5	6
SOLDE ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE.....01	$14,871	$20,753		$1,206	$100,225	$137,055
PROVENANCE						
M.S.S.S.....02		$4,115,096		$4,909,117	$113,973	$9,138,186
M.S.S.S.-subvention pour intérêts sur emprunts.....03						
Revenus d'intérêts.....04	$4,080	$106,785		$58,403	$31,809	$201,077
Autres (préciser).....05		$75,213		$104,701		$179,914
Annexe 34.....						$0
Total (L.02 à L.05).....06	$4,080	$4,297,094	$0	$5,072,221	$145,782	$9,519,177
ATTRIBUTIONS						
Etablissements (préciser).....07	$7,602	$3,722,779		$4,688,630	$112,544	$8,531,555
Annexe 27.....08						$0
Organismes (préciser).....09	$6,265	$15,000		$41,592	$5,735	$68,592
Annexe 27.....10						$0
Intérêts sur emprunts.....11						$0
Contribution au fonds d'exploitation.12	XXXX	$573,497	XXXX		$27,429	$600,926
Autres (préciser).....13	$3,231	$1,198		$339,312	$100,298	$444,039
..ANNEXE 35.....14						$0
Total des attributions (L.07 à L.14).15	$17,098	$4,312,474	$0	$5,069,534	$246,006	$9,645,112
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.06 - L.15).....16	$1,853	$5,373	$0	$3,893	$1	$11,120

Fonds affectés des services en C.L.S.C.-0010 — ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DU FONDS PAR COMPOSANTE — exercice terminé le 31 mars 1991

Ventilation de la colonne 5 "autres composantes" de la page 522

	Soins préventifs	Services de laboratoire	Coût d'opération C.L.S.C. Ahuntsic				TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7
SOLDE ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE.....01	$601	$0	$99,624				$100,225
PROVENANCE							
M.S.S.S.....02	$37,347		$76,626				$113,973
M.S.S.S.-subvention pour intérêts sur emprunts.....03							
Revenus d'intérêts.....04	$7,227	$468	$24,114				$31,809
Autres (préciser).....05							$0
Total (L.02 à L.05).....06	$44,574	$468	$100,740	$0	$0	$0	$145,782
ATTRIBUTIONS							
Etablissements (préciser).....07	$11,796	$384	$100,364				$112,544
Annexe 61.....08							$0
Organismes (préciser).....09	$5,735						$5,735
Annexe 61.....10							$0
Intérêts sur emprunts.....11							
Contribution au fonds d'exploitation.12	$27,429						$27,429
Autres (préciser).....13		$298	$100,000				$100,298
Transfert au M.S.S.S.....14							$0
Total des attributions (L.07 à L.14).15	$44,960	$682	$200,364	$0	$0	$0	$246,006
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.06 - L.15).....16	$215	($214)	$0	$0	$0	$0	$1

Fonds affectés combinés — exercice terminé le 31 mars 1991

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

	Fonds des services ambulanciers 0009	Fonds expérience de travail 0011	Fonds santé communautaire 0012	Fonds de désengorgement des urgences 0013	Fonds des médecins en région éloignée 0014
	1	2	3	4	5
SOLDE A ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE.....01		$639,633	$36,380	$73,346	
PROVENANCE					
M.S.S.S.....02		$1,005,000	$316,591	$20,889,157	
M.M.S.R.F.P.-Aide sociale.....03		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
S.A.A.Q.....04		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Subvention pour intérêts sur emprunts(préciser).....05					
Revenus autonomes.....06		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Revenus d'intérêts.....07		$284,797	$63,958	$98,640	
Autres (préciser).....08			$6,315	$118,323	
Annexe 36.....09					
Total (L.02 à L.09).....10	$0	$1,289,797	$386,864	$21,106,120	$0
ATTRIBUTIONS					
Etablissements (préciser).....11	XXXX	$13,719	$393,525	$17,212,614	
...ANNEXE 37,3 à 4 12					
Organismes (préciser).....13	XXXX	$339,750		$3,565,927	
Annexe 37 à 4.....14					
Contrat à budget					
- opérations.....15		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
- salaires.....16		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
- avantages sociaux.....17		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Formation.....18		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Zones de parcs.....19		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Réseau de communications et centrales de coordination.....20		XXXX	XXXX	XXXX	XXX
Soutien à la politique de déplacement des bénéficiaires.....21		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Transport interétablissements.....22					
Intérêts sur emprunts.....23		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Contribution fonds d'exploitation..24			XXXX	XXXX	XXXX
Transfert fonds d'immobilisations..25		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Autres (préciser).....26		$93,000	$19,330	$129,476	
...ANNEXE 38 à 39.....27					
Total (L.11 à L.27).....28	$0	$446,469	$412,855	$20,908,017	$0
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.10 - L.28).....29	$0	$1,482,961	$10,389	$271,449	$0

Autres fonds affectés — exercice terminé le 31 mars 1991

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

	Arrondissements de clientèle 0050	Fonds du SIMACIDOF 0065-01	Fonds provincial prélèvements Loi 160 0100	Hébergement d'urgence 109	Fonds buanderie centrale de Mtl
	1	2	3	4	5
SOLDE A ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE.....01	$18,079	$11,454	$0	$0	$3,316,781
PROVENANCE					
M.S.S.S(préciser).....02	$559,051	$910,000		$295,343	$2,275,000
M.S.S.S.-subvention pour intérêts sur emprunts.....03					
Revenus d'intérêts.....04	$174,378	$28,978	$1,682,330	$11,243	$116,700
Autres (préciser).....05			$18,142,184		$1,593,588
Annexe 40 à 41.....06					
Total (L.02 à L.06).....07	$733,429	$938,978	$19,824,514	$306,586	$3,985,288
ATTRIBUTIONS					
Etablissements (préciser).....08	$517,981	$896,454			
...ANNEXE 6 à 42.....09					
Organismes (préciser).....10			$4,506,179	$306,156	
Annexe 43 à 11.....11					
Intérêts sur emprunts.....12					
Contributions fonds d'exploitation.13	$224,554				
Transfert au fonds d'immobilisation14					
Autres(préciser).....15		$48,127			$1,441,605
Annexe 44 à 45.....16					
Total (L.08 à L.16).....17	$742,535	$944,581	$4,506,179	$306,156	$1,441,605
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.07 - L.17).....18	$8,973	$5,851	$15,318,335	$430	$5,860,464

Autres fonds affectés — exercice terminé le 31 mars 199)

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

	Organismes communautaires	Liste d'attente D.P.J.	Déficience intellectuelle	Fonds de fluoration de l'eau	Unité de médecine familiale
	0049	0057	0051	0063	0055
	1	2	3	4	5
SOLDE A ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE.....01	$1	$0	$6,239	($16,000)	$33,481
PROVENANCE					
M.S.S.S(préciser).....02	$2,401,795	$292,600	$643,470	$300,000	
M.S.S.S.-subvention pour intérêts sur emprunts.....03					$27,234
Revenus d'intérêts.....04	$5,639	$11,545	$67,888		$102
Autres (préciser)...Annexe 46.....05			$322,367		
.....06					
Total (L.02 à L.06).....07	$2,407,434	$304,145	$1,033,725	$300,000	$27,336
ATTRIBUTIONS					
Etablissements (préciser).....08	$86,419	$302,195	$129,859		$33,500
...ANNEXE 10,14,15 & 16.....09					
Organismes (préciser).....10	$2,319,545		$30,433		
Annexe 10 à 15.....11					
Intérêts sur emprunts.....12					$27,234
Contributions fonds d'exploitation.13			$53,513		
Transfert au fonds d'immobilisation14					
Autres (préciser).....15			$813,836	$267,990	
Annexe 47 à 48.....16					
Total (L.08 à L.14).....17	$2,405,964	$302,195	$1,027,641	$267,990	$60,734
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.07 - L.17).....18	$1,471	$1,950	$12,323	$16,010	$33

Autres fonds affectés — exercice terminé le 31 mars 1991

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

	Santé mentale 0052 1	Fonds des produits biologiques 0060 2	Fonds de rationalisation service de buanderie 0059 3	Marge de manoeuvre 0091 4	Fournitures spécialisées pour personnes handicapées physiques 5
SOLDE A ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE.....01	$2,903	($2,354,501)	$247,441	$3,466	$44,407
PROVENANCE					
M.S.S.S(préciser).....02	$3,073,411	$12,559,967	($134,300)		$197,701
M.S.S.S.-subvention pour intérêts sur emprunts.....03					
Revenus d'intérêts.....04	$29,049	$2,117	$300	$28,241	$27,369
Autres (préciser).....05	$128,435		$22,440		
Annexe 49 & 50.....06					
Total (L.02 à L.06).....07	$3,230,895	$12,562,084	($111,560)	$28,241	$225,070
ATTRIBUTIONS					
Etablissements (préciser).....08	$2,463,624	$10,088,892	$33,873	($145,268)	$229,876
Annexe 17,51),51A,19 & 20.....09					
Organismes (préciser).....10	$574,527				
Annexe 17.....11					
Intérêts sur emprunts.....12		$515,774	$74,506		
Contributions fonds d'exploitation.13	$151,422	$80,700		$29,558	
Transfert au fonds d'immobilisation14					
Autres (préciser).....15	$39,071	$2,106	$3,163,851	$145,708	$44,031
Annexe 52,53 & 54.....16					
Total (L.08 à L.14).....17	$3,228,644	$10,687,472	$3,272,230	$29,998	$273,907
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.07 - L.17).....18	$5,154	($479,889)	($3,136,349)	$1,709	($4,430)

Autres fonds affectés — exercice terminé le 31 mars 1991

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

	Formation 0004	Fonds des projets de développement informatique	Fonds du S.I.D.O.C.I. 0065-02	Fonds des mesures d'urgences immobilisations	Concertation régionale service jeunesse 0058
	1	2	3	4	5
SOLDE A ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE.....01	$0	$29,515	$294,754	$7,355	$2,986
PROVENANCE					
M.S.S.S(préciser).....02	$164,000		$900,000		$399,976
M.S.S.S.-subvention pour intérêts sur emprunts.....03					
Revenus d'intérêts.....04	$13,419	$5,401	$52,283	$28,909	$13,056
Autres (préciser).....05			$2,785,152		
Annexe 55.....06					
Total (L.02 à L.06).....07	$177,419	$5,401	$3,737,435	$28,909	$413,032
ATTRIBUTIONS					
Etablissements (préciser).....08	$146,493			$27,659	$191,339
...ANNEXE 22,24 & 25.....09					
Organismes (préciser).....10					$216,160
Annexe 25.....11					
Intérêts sur emprunts.....12					
Contributions fonds d'exploitation.13					
Transfert au fonds d'immobilisation14					
Autres (préciser).....15	$28,913	$34,916	$3,984,215		$8,230
Annexe 56,57 & 58.....16					
Total (L.08 à L.14).....17	$175,406	$34,916	$3,984,215	$27,659	$415,729
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.07 - L.17).....18	$2,013	$0	$47,974	$8,605	$289

Autres fonds affectés — exercice terminé le 31 mars 1991

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

	Service de réadaptation	Prélèvements Loi 160	Frais de déplacements hébergement personnes handicapées	Sida	Coordination en matière s.s.s.
	0061	0099	0094	0036	0106
	1	2	3	4	5
SOLDE A ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE.....01	$728	$6,962,711	$1,605	$6,859	$0
PROVENANCE					
M.S.S.S(préciser).....02	$57,362		$452,920	$838,943	$56,720
M.S.S.S.-subvention pour intérêts sur emprunts.....03					
Revenus d'intérêts.....04	$15,533	$214,043	$31,512	$67,525	$2,260
Autres (préciser).....05		$15,576	$19,098	$1,277	
Annexe 59.....06					
Total (L.02 à L.06).....07	$72,895	$229,619	$503,530	$907,745	$58,980
ATTRIBUTIONS					
Etablissements (préciser).....08	$49,654		$249,293	$607,904	$15,000
...ANNEXE 26,29,30 & 32.....09					
Organismes (préciser).....10			$141,265	$208,821	
Annexe 29 & 30.....11					
Intérêts sur emprunts.....12					
Contributions fonds d'exploitation.13			($6,708)		
Transfert au fonds d'immobilisation14					
Autres (préciser).....15	$21,391	$7,072,115	$114,710	$92,010	
Annexe 31 & 60.....16					
Total (L.08 à L.14).....17	$71,045	$7,072,115	$498,560	$908,735	$15,000
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.07 - L.17).....18	$2,578	$120,215	$6,575	$5,869	$43,980

Autres fonds affectés — exercice terminé le 31 mars 1991

ANALYSE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

		Projet informatique S.G.A.C.	2	3	4	5
		1				
SOLDE A ATTRIBUER AU DEBUT DE L'EXERCICE	01	$0	$0	$0	$0	$0
PROVENANCE						
M.S.S.S(préciser)	02					
M.S.S.S.-subvention pour intérêts sur emprunts	03					
Revenus d'intérêts	04					
Autres (préciser)	05	$9,000				
C.R.S.S.S DE SHERBROOKE	06					
Total (L.02 à L.06)	07	$9,000	$0	$0	$0	$0
ATTRIBUTIONS						
Etablissements (préciser)	08					
.....	09					
Organismes (préciser)	10					
.....	11					
Intérêts sur emprunts	12					
Contributions fonds d'exploitation	13					
Transfert au fonds d'immobilisation	14					
Autres (préciser)	15	$5,688				
Equipement informatique	16					
Total (L.08 à L.14)	17	$5,688	$0	$0	$0	$0
SOLDE A ATTRIBUER A LA FIN DE L'EXERCICE (L.01 + L.07 - L.17)	18	$3,312	$0	$0	$0	$0